



**Art engagé**  
Une série d'œuvres satiriques  
de Dominique Blain au MACM

→ Cahier E

www.ledevoir.com

# LE DEVOIR

Vol. XCV N° 25

LES SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8 FÉVRIER 2004

2,18\$ + TAXES = 2,50\$

PERSPECTIVES

## Un mandat douteux

*La Régie risque de se retrouver en contradiction avec ses propres décisions*

Le renvoi du projet du Suroît devant la Régie de l'énergie devrait convaincre le gouvernement Charest de la nécessité d'abolir les dispositions de la loi 116, véritable cause de la crise sociale et environnementale suscitée par ce projet. La loi 50 qui a créé la Régie devait permettre de contrôler les appétits du monopole hydro-québécois, de justifier et de hiérarchiser les projets énergétiques en fonction non plus de leurs simples coûts économiques mais aussi de leurs coûts sociaux et environ-



Louis-Gilles Francœur

nementaux, ce qu'on appelle la planification intégrée des ressources (PIR). La loi 116, décriée par les libéraux qui oublient maintenant de l'abroger, a justement retiré à la Régie le pouvoir d'examiner le bien-fondé des projets de production et de les hiérarchiser en fonction des besoins de la société et des générations futures. Hier, le gouvernement Charest s'est donc plié au minimum de logique qu'il pouvait encore imprimer au dossier en confiant un mandat ponctuel à la Régie émasculée d'aujourd'hui. Celle-ci écope au fond de l'évaluation douteuse réalisée par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) dans ce dossier, qui a en quelque sorte permis au ministre et au ministre de l'Environnement de compter dans leur propre filet en proposant au gouvernement d'autoriser ce projet.

Le ministère de l'Environnement est en grande partie responsable de l'imbricolage actuel. Dans sa directive au promoteur du Suroît, il a évité d'exiger, comme la loi le permet au Québec et l'exige au fédéral, un portrait chiffré de toutes les solutions alternatives que la Régie devra évaluer en deux mois... Si l'étude d'impacts incomplète mais pourtant acceptée par l'Environnement avait précisé le potentiel de la gestion de la demande en électricité dans les secteurs résidentiel, commercial et industriel, le potentiel d'économies d'énergie chez toutes les clientèles d'Hydro ainsi qu'une étude solide des options éoliennes optimales, le BAPE aurait pu statuer sur la justification de ce projet autrement qu'avec des faux-fuyants. Devant un dossier aussi manifestement

VOIR PAGE A 10: MANDAT

LE MONDE

## Carnage dans le métro de Moscou

■ À lire en page A 6



INDEX

Actualités..... A2	Idées..... B5
Annonces..... C5	Monde..... A6
Avis publics... C8	Mots croisés... C7
Bourse..... C2	Météo..... C8
Carrières..... C5	Perspectives... B1
Décès..... C7	Rencontres... D2
Économie..... C1	Société..... B6
Éditorial..... B4	Sports..... C10

## Le Suroît: Charest recule

*La Régie de l'énergie a 60 jours pour réexaminer le dossier*

ROBERT DUTRISAC  
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

C'est la Régie de l'énergie qui aura le dernier mot et déterminera, d'ici 60 jours, s'il est nécessaire ou non de construire la centrale thermique du Suroît. Cédant à la pression populaire mais secoué aussi par la grogne au sein du caucus des députés libé-

raux, le gouvernement Charest a annoncé hier qu'il donnait le mandat à la Régie de l'énergie de vérifier si Hydro-Québec a raison d'affirmer qu'il y aura un déficit énergétique au Québec de 2007 à 2010, la seule justification officiellement avancée par la société d'État pour construire une centrale au gaz naturel de 800 MW à Beauharnois.

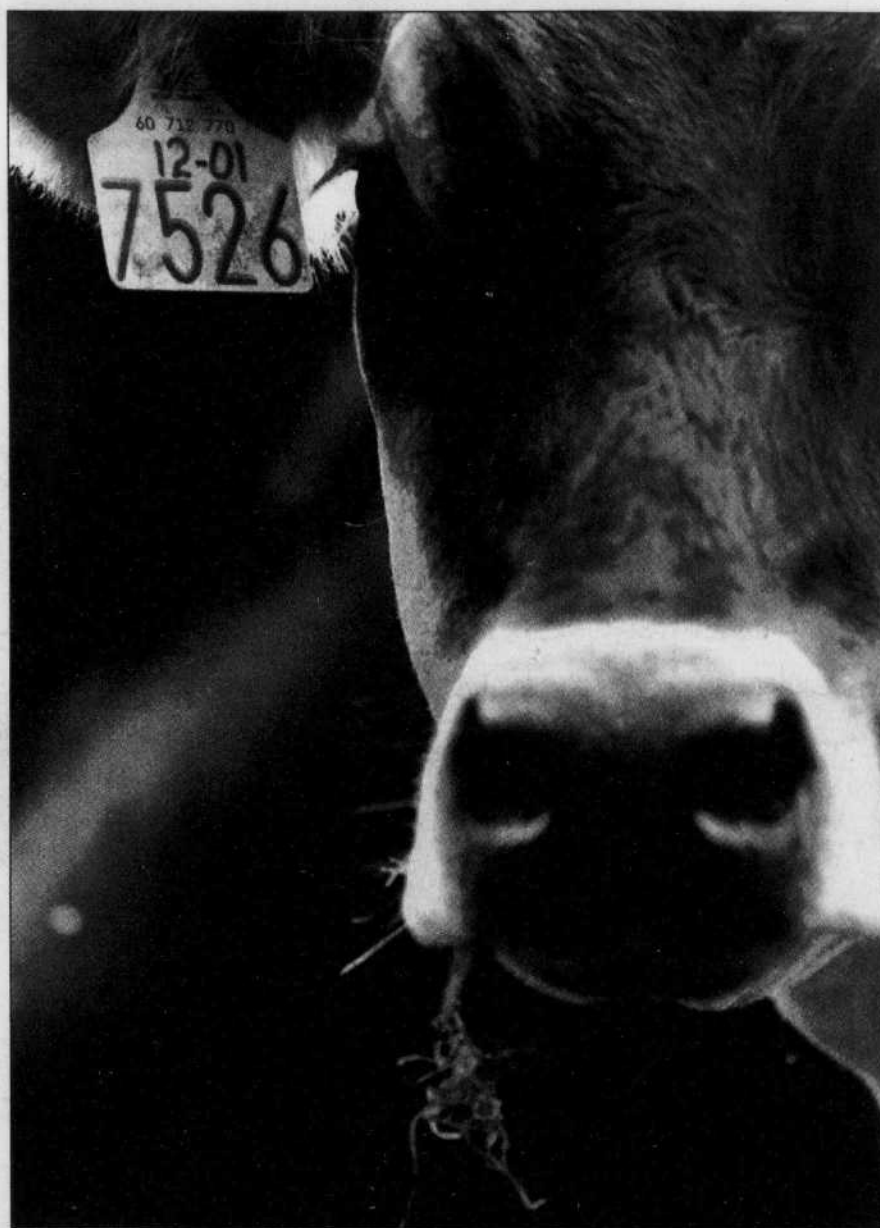
Accompagné du ministre de l'Environnement,

Thomas Mulcair, et du ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Sam Hamad, le premier ministre Jean Charest a fait cette annonce lors d'une interruption de la réunion, qui s'annonçait particulièrement houleuse, du caucus de ses députés.

«La population, depuis l'annonce de cette décision

VOIR PAGE A 10: CHAREST

## Le grand saut



NEWS.COM

Les adeptes du conventionnel crient famine faute de recevoir une juste rétribution pour le fruit de leur labeur.

## Le bio, pour survivre

*De plus en plus de producteurs délaissent l'agriculture conventionnelle pour des raisons économiques*

FABIEN DEGLISE  
LE DEVOIR

La chute draconienne du revenu des agriculteurs, vertement dénoncée jeudi par l'Union des producteurs agricoles (UPA), ne fait pas le malheur de tous. Les farouches défenseurs d'une agriculture plus biologique qu'industrielle ont même de quoi s'en réjouir. Depuis quelques mois en effet, sous la pression de cette conjoncture économique défavorable, un plus grand nombre de producteurs bio font leur apparition dans les campagnes.

C'est que le bio, de plus en plus populaire dans les épiceries et même dans les restaurants, semble aussi être un peu plus payant pour les agriculteurs. Et afin de colmater les brèches dans leur budget, plusieurs

n'hésitent désormais plus à succomber à l'appel de la conversion.

«En 2002, 700 producteurs étaient certifiés bio», dit Marcel Roy, qui suit depuis 35 ans l'évolution de ce secteur au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). «Depuis l'an dernier, nous en avons 1000. Et d'autres exploitations sont en cours de certification.»

La tendance est perceptible. Y compris chez les organismes chargés d'encadrer les pratiques de ce secteur, comme Garantie Bio/Écocert, où la demande en certification a grimpé de 25 % entre 2002 et 2003, précise la directrice générale, France Gravel.

Les secteurs les plus actifs? Le sirop d'érable, où, en deux ans, le nombre

VOIR PAGE A 10: BIO

## Shawinigate: Beaudoin retrouve son intégrité

■ Un jugement accablant pour l'entourage de Jean Chrétien

■ Le Bloc québécois exige la démission du président de la BDC

BRIAN MYLES  
LE DEVOIR

L'ex-président-directeur général de la Banque de développement du Canada (BDC), François Beaudoin, a retrouvé son intégrité et sa réputation hier à la faveur d'un jugement de la Cour supérieure du Québec accablant pour la direction de l'organisme et des conseillers de l'ancien premier ministre Jean Chrétien.

Le juge André Denis rejette en bloc les allégations de malversation formulées à l'encontre de M. Beaudoin, l'homme qui a refusé de consentir un prêt à l'auberge Grand-Mère et qui en a payé le prix de sa carrière. La cour condamne la BDC à verser 220 000 \$ en indemnité de départ à M. Beaudoin, de même qu'une pension annuelle, à vie, de 200 000 \$ rétroactive au 27 janvier 2001. Le tout est conforme à une entente de départ que le conseil d'administration de la BDC ne s'était même pas donné la peine d'analyser, faute de «compétence intellectuelle» pour comprendre le régime de retraite, estime le tribunal.

Selon le juge Denis, François Beaudoin «a subi une injustice inqualifiable suite à toute cette affaire». «On aurait voulu le briser et ruiner sa carrière que l'on n'aurait pas agi autrement», écrit-il.

Le principal intéressé envisage maintenant de poursuivre la BDC pour atteinte à sa réputation.

VOIR PAGE A 10: SHAWINIGATE

PERSPECTIVES

## Jean Lapierre, homme de convictions ou caméléon?

■ À lire en page B 1



A VENIR...  
**UN CAHIER AUTOMOBILE**

pour chaque mois de l'année 2004.

LE PROCHAIN...  
le mercredi 11 février 2004

LE DEVOIR



## LES ACTUALITÉS

## Un autre conservateur fait défection au profit du PLC

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le premier ministre Paul Martin s'est adjoint un autre conservateur hier en la personne de John Herron, le député néo-brunswickois qui siège comme progressiste-conservateur indépendant depuis qu'il a refusé de se joindre au nouveau Parti conservateur du Canada, né de la fusion du Parti progressiste-conservateur et de l'Alliance canadienne.

M. Martin, qui a réussi à retirer trois députés au caucus conservateur, a qualifié M. Herron, un député peu connu à l'échelle nationale, d'«ajout majeur» à la famille libérale.

«On voit quelqu'un avec une stature, un militant, quelqu'un avec une vision de l'avenir du pays, rejoindre les rangs du Parti libéral, a affirmé le premier ministre. Et pour moi, c'est symboliquement très important et c'est aussi important en substance.»

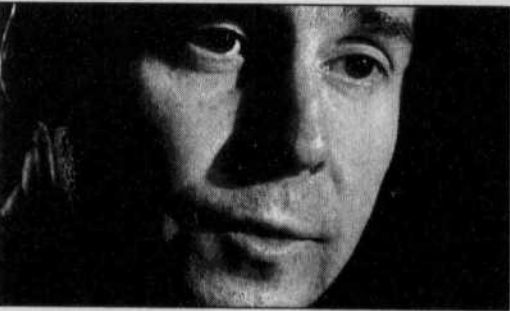
M. Herron ne deviendra pas libéral immédiatement. Il va continuer de siéger comme progressiste-conservateur aux Communes et tentera, le mois prochain, de gagner l'investiture libérale dans son comté de Fundy-Royal dans l'espoir de représenter le parti au pouvoir aux élections législatives qui devraient avoir lieu ce printemps.

«Je voulais m'engager au sein d'un parti vraiment national qui serait pancanadien par sa nature, progressif par son programme, qui comprendrait les aspirations de toutes les régions du pays...», a affirmé M. Herron, qui s'est fait élire pour la première fois aux Communes en 1997.

Les deux autres conservateurs qui ont décidé de se joindre aux libéraux sont l'ancien progressiste-conservateur Scott Brison et l'ancien allianciste Keith Martin.

M. Brison est passé chez les libéraux le mois dernier, alors que M. Martin a affirmé qu'il briguerait l'investiture libérale en vue des prochaines élections.

Les députés conservateurs Joe Clark et André Bachand ont aussi refusé de s'associer au nouveau Parti conservateur mais ils ont également refusé de se joindre aux libéraux. Ils ont plutôt annoncé qu'ils ne se présenteraient pas aux prochaines élections.



JIM YOUNG REUTERS

John Herron

Pierre Pettigrew au Devoir

## Tout est dans le ton

«Paul Martin m'a demandé d'incarner ce nouveau partenariat, cette nouvelle façon de faire axée sur la collaboration»

MANON CORNELIER  
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Le ministre fédéral Pierre Pettigrew en a plein les bras. En plus d'être responsable du délicat dossier de la santé, il est aussi chargé d'établir ce «nouveau ton» promis par Paul Martin en matière de relations fédérales-provinciales. Mais même s'il est déjà à l'œuvre, il refuse de présumer des résultats concrets qui en découleront, que ce soit sur le front de la santé ou des villes.

«Ce qui est important pour l'instant est le ton, le ton différent que nous voulons donner aux relations fédérales-provinciales, avec une nouvelle ouverture», a-t-il confié au cours d'une très brève entrevue avec *Le Devoir* hier. «Quand Paul Martin m'a donné ces responsabilités, le 12 décembre, il m'a demandé d'incarner ce nouveau partenariat, cette nouvelle façon de faire axée sur la collaboration plutôt que sur la confrontation.»

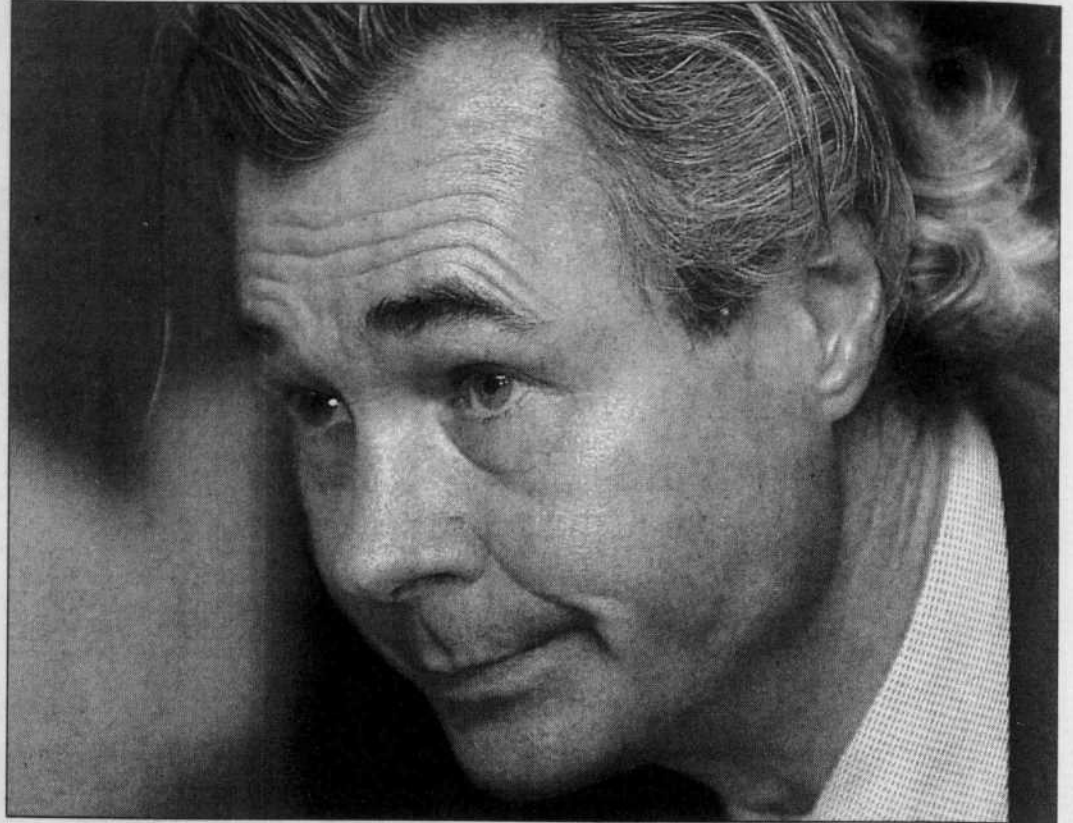
Peu importe le sujet, M. Pettigrew insiste: pas question d'empiéter dans les domaines de compétence des provinces. Cependant, les tests ne manqueront pas. Le premier ministre a ouvert ou s'apprete à ouvrir plusieurs fronts avec les provinces: négociation d'un pacte avec les municipalités, négociations sur la «viabilité» du système de santé, négociations avec Québec au sujet des congés parentaux et du rôle des provinces sur la scène internationale. L'amélioration du programme de prêts et bourses en vigueur dans le reste du pays suscitera aussi des discussions de nature financière avec Québec.

En matière de santé, M. Pettigrew se montre prudent. Il reconnaît qu'il faut un financement prévisible mais refuse de lever le voile sur les intentions fédérales à ce chapitre. Les ministres de la Santé et des Finances se rencontreront au printemps pour discuter de la viabilité du système et donc, dit le ministre, de financement et de réformes éventuelles. Le résultat de leurs travaux servira de base à la conférence des premiers ministres, l'été prochain.

Tant le discours du Trône que la réplique de M. Martin insistent sur la nécessité de s'attaquer aux listes d'attente et notaient la contribution que pourrait faire le Conseil national de la santé, dont le Québec ne fait pas partie et qui vient tout juste d'amorcer ses travaux.

Ottawa veut-il en faire plus? M. Pettigrew répond en soulignant l'utilité d'information plus précise sur le sujet. «Il y a beaucoup de mythes autour des listes d'attente. Il n'y a pas lorsque c'est une question de vie ou de mort. Il serait donc à propos d'avoir un portrait de la situation pour prendre ensuite les bonnes décisions.»

«Le problème, en fait, c'est l'accès, poursuit-il. La situation dans les urgences et la question des listes d'attente en sont les symptômes. C'est donc le problème d'accès qu'il faut résoudre, et on veut travailler avec les provinces sur ça.»



JACQUES NADEAU, ARCHIVES LE DEVOIR

Pierre Pettigrew assure qu'il n'est pas question d'empiéter sur les champs de compétence des provinces en dépit des interventions annoncées dans plusieurs secteurs relevant d'elles.

La proposition faite à maintes reprises par Paul Martin de créer un système national de gestion des listes d'attente, avec la possibilité pour un patient de se faire soigner dans une province plus expéditive, semble avoir disparu des écrans-radars. M. Pettigrew n'en a pas parlé à ses homologues provinciaux au cours de sa récente tournée et il cache mal son étonnement quand on l'interroge à ce sujet.

En matière de prêts et bourses, Pierre Pettigrew est catégorique. Le Québec, qui a son propre programme depuis environ 35 ans, aura sa part des fonds fédéraux, comme par le passé, dit-il. «Nous devons nous assurer que le Québec ait sa juste part, en fonction de son système à lui. On n'ira pas lui imposer de choses par-dessus sa tête.»

Il soutient que la même philosophie doit guider Ottawa dans le dossier des congés parentaux. «Il y a au Québec une politique familiale très intégrée qui est en avance sur le reste du pays et c'est normal que le

gouvernement canadien essaie de les accommoder», dit-il, même si c'est le ministre des Ressources humaines, Joe Volpe, qui dirigera les négociations.

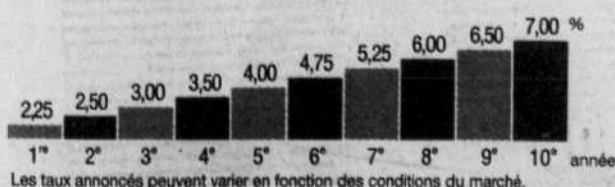
C'est Pierre Pettigrew, par contre, qui discutera avec les provinces de leurs contributions aux négociations et forums internationaux, mettant ainsi à profit l'approche qu'il avait adoptée au ministère du Commerce international. «On veut faire pénétrer dans la culture à Ottawa une méthode de travail où les provinces sont capables de s'exprimer, de faire valoir leurs intérêts et de contribuer, par exemple, à la relation canado-américaine. On veut de cette manière renforcer notre politique étrangère. Et le premier ministre ne veut pas que ce soit le fait d'un ministre particulier mais que ça fasse partie du système et de la culture à Ottawa. Autrement dit, [nous voulons] que les provinces ne soient pas soumises à l'arbitraire d'un ministre capricieux qui, tout à coup, ne ferait pas les négociations de la même manière.»

## Le futur sans conditionnel :

# 1 800 463-5229

**REER**  
Obligations  
à taux progressif

Capital garanti à 100 %.  
Taux avantageux garantis pour 10 ans.  
Remboursables sans pénalité, chaque année,  
à leur date anniversaire.  
Achat à partir de 100 \$.



**BONI DE 1%**

la première année pour les nouveaux fonds REER.

Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et les samedis de janvier et de février, de 10 h à 16 h. Passez nous voir au 2000, av. McGill College à Montréal, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h, et les samedis de janvier et de février, de 10 h à 16 h. Visitez le [www.epq.gouv.qc.ca](http://www.epq.gouv.qc.ca)

Épargne Placements

Papeterie  
**Casse - Noisette**

♥ *Enjolivez vos mots d'amour*

Pour la St-Valentin, nous vous offrons gracieusement les services du calligraphe Roger Beaudoin, qui sera sur place jeudi le 12 février de 12h à 17h, le vendredi 13 février de 12h à 17h et le samedi 14 février de 12h à 16h.

Agendas, papeteries fines, cartes, plumes et stylos, albums de photos en cuir d'Italie

445, rue St-Sulpice, Vieux-Montréal Téléphone : 845-4980

Heures d'ouverture :

du lundi au vendredi de 10 h 00 à 18 h 00  
les samedis et dimanches de 10 h 00 à 16 h 30

## Schizophrénie et employabilité: utopie ou réalité?

Conférenciers:  
D<sup>re</sup> Marie-Josée Poulin, M.D., FRCPC, CSPQ, psychiatre  
D<sup>r</sup> Marc Corbière, Ph.D.

Président et animateur:  
Monsieur Gaston L'Heureux

**Mardi 10 février 2004**

18 heures — Inscription et buffet  
19 heures — Conférences

Salle Marie-Gérin-Lajoie  
Pavillon Judith-Jasmin  
Université du Québec à Montréal  
405, rue Sainte-Catherine Est

Entrée libre — Inscription obligatoire  
(514) 251-4000, poste 3400  
ou 1 866 888-2323

Conférence organisée par la  
SOCIÉTÉ  
QUÉBÉCOISE  
D'ÉTUDES  
PSYCHIATRIQUES

et rendue possible grâce à une  
subvention de l'éducateur de

JANSSEN-ORTHO

LE DEVOIR

## POLITIQUE

Bijouterie  
Gambard

Vente et service technique de Rolex

630-A RUE CATHCART, MONTRÉAL, CENTRE VILLE • TÉL. 866-3876



JACQUES NADEAU, ARCHIVES LE DEVOIR

L'Association québécoise des CPE a bien accueilli l'annonce de Carole Théberge.

## Garderies: 12 000 places de plus d'ici mars 2006

Les réseaux privé et public se partageront les nouveaux crédits

MARTIN OUELLET  
PRESSE CANADIENNE

Québec — Les 12 000 places manquantes au réseau québécois des services de garde seront comblées au plus tard le 31 mars 2006, a annoncé hier la ministre déléguée à la Famille, Carole Théberge, donnant ainsi le coup d'envoi aux travaux.

«C'est une bonne nouvelle pour les parents du Québec, qui vont enfin voir, à mon avis, la lumière au bout du tunnel dans les services de garde», a dit Mme Théberge lors d'un point de presse à Québec.

Le gouvernement a opté pour un développement «mixte», réservant 4544 places pour le réseau des garderies privées, 6072 pour le milieu familial, géré par les centres de la petite enfance (CPE), et 1344 places dans les garderies publiques existantes.

«Ces places se trouvent dans des installations déjà existantes, alors il n'y a pas de coût d'immobilisations, ce sont des installations déjà existantes dans lesquelles on a répertorié des places qui ne sont pas utilisées ou, surtout, dont l'espace permet d'accueillir des enfants.»

Les services de garde ont jusqu'au 31 mars prochain pour déposer leurs projets et toutes les places devront être disponibles au plus tard le 31 mars 2006.

«On atteint, avec ces 11 960 places-là, l'objectif de 200 000», a indiqué la ministre. Environ 835 places dans les garderies privées dites «non conventionnées» passeront de 35 \$ par jour à 7 \$. Et ce n'est qu'une première étape, a souligné Mme Théberge.

«Ces garderies-là vont devenir conventionnées [...]. Il y en a 835 [places] ce matin, mais je vous dirais que ça va s'ajouter. Il y a des milliers de parents qui ont attendu à la porte des garderies privées pour y avoir accès. Alors, nous, on s'est assurés que les gens puissent avoir accès à ces places-là.»

En tout, ces nouvelles places coûteront 84 millions

de plus par année aux contribuables.

Le ministère va accorder la priorité aux projets provenant des régions où le manque de places se fait le plus sentir, de même qu'aux projets destinés aux clientèles en milieu défavorisé ou avec des besoins particuliers, notamment ceux qui offrent la garde atypique et des horaires non usuels.

Mais le premier critère de sélection, non négociable, a dit la ministre Théberge, sera la qualité des services offerts. La formation des éducateurs, la qualité des locaux, la localisation des services et les services éducatifs seront pris en compte.

Le gouvernement aura à l'œil les garderies privées, qui sont traditionnellement l'objet d'un nombre plus élevé de plaintes des parents que le réseau des garderies publiques.

«Les garderies privées doivent répondre exactement aux mêmes critères de qualité [que les CPE] pour avoir leur permis, a rappelé Mme Théberge. On ne tolérera pas qu'il n'y ait pas de qualité ou qu'il y ait des infractions. On ne tolérera pas ça.»

Près de 60 % des nouvelles places seront développées au sein des garderies publiques, ce que salue l'Association québécoise des centres de la petite enfance.

«Il s'agit d'une reconnaissance de la capacité des deux modes de garde existant dans le réseau des CPE à développer des services répondant aux multiples besoins des parents du Québec», a dit la présidente de l'association, Hélène Potvin.

Le porte-parole du Parti québécois en matière de famille, Jonathan Valois, croit cependant que le gouvernement a accordé une trop grande faveur aux garderies privées. «On donne un cadeau aux garderies privées d'abord et on leur dit qu'elles devront hausser leurs normes de qualité ensuite. Moi, j'aurais préféré le contraire. Mais le PLQ était déjà très engagé, de façon à la limite idéologique, à développer par le privé.»

## Alfonso Gagliano serait sur le point d'être rapatrié

Bill Graham promet de faire ce qu'il faut pour protéger «notre réputation à l'étranger»

ISABELLE RODRIGUE  
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le dépôt du rapport de la vérificatrice générale sur le scandale des commandites, mardi prochain, scellera le sort de l'ex-ministre Alfonso Gagliano, ont laissé entendre hier le premier ministre Paul Martin et son ministre des Affaires étrangères, Bill Graham.

A quelques jours du dévoilement d'un rapport déjà qualifié depuis des mois, dans les coulisses du Parlement, de «bombe», l'avenir de M. Gagliano comme ambassadeur canadien au Danemark semble compromis.

Interrogé hier sur un éventuel rapatriement de l'ex-ministre déchu, le premier ministre Paul Martin n'a pas nié. Il s'est contenté de remettre sa réponse à plus tard. «Il faut agir sur le rapport lorsqu'on a le rapport, et ça, c'est la semaine prochaine», a indiqué le premier ministre Martin lors d'une séance de photo hier.

Son ministre des Affaires étrangères, Bill Graham, en a remis lorsque les députés conservateurs l'ont interrogé.

«La Chambre de communes peut être assurée que ce gouvernement prendra toutes les mesures nécessaires pour faire face à cette situation de façon à ce que l'intégrité de notre corps diplomatique soit maintenue, ainsi que l'intégrité de notre réputation à l'étranger», a déclaré le ministre lors de la période de questions.

Le ton de ces réponses, où on défend à peine le controversé ambassadeur, contraste avec celui qui était employé lorsque Jean Chrétien était à la tête du gouvernement.

Hier, les partis d'opposition ont aussi noté le changement de ton.

«Je pense qu'aujourd'hui, le ministre s'est montré ou-

vert, et on s'attend à ce que M. Gagliano revienne [au Canada], a fait valoir Caroline St-Hilaire, députée du Bloc québécois. Le Bloc estime que M. Gagliano devrait comparaître devant un comité parlementaire pour répondre aux questions des partis d'opposition.

«M. Graham nous a donné un indice aujourd'hui qu'il y a un très gros crochet qui traversera l'Atlantique pour ramener M. Gagliano», a pour sa part illustré le député conservateur Peter MacKay. «Et lorsqu'une telle chose se concrétisera, j'espère qu'il devra rendre des comptes.»

M. Chrétien avait nommé son ex-lieutenant du Québec ambassadeur au Danemark en janvier 2002 alors que M. Gagliano se retrouvait au centre d'allégations de favoritisme.

Quelques semaines plus tard, un autre scandale, celui des commandites, allait éclabousser l'ex-ministre des Travaux publics, responsable de la gestion du programme de visibilité du gouvernement fédéral au Québec. La nomination avait suscité une tempête dans les banquettes de l'opposition, qui réclament depuis près de deux ans que M. Gagliano soit démis de ses fonctions.

Depuis son arrivée à la tête du gouvernement, le premier ministre Martin veut se distancer du controversé programme de commandites fédérales qui, en plus d'être au centre d'une enquête de la vérificatrice générale, fait l'objet d'enquêtes policières et d'accusations criminelles.

Le lendemain de son assermentation, M. Martin annonçait la disparition de ce programme doté d'un budget annuel de 40 millions. Il a aussi annoncé son intention de fermer l'organisme Communication Canada, responsable de tout le volet de publicité, de gestion de sondages et de promotion de programmes pour le gouvernement fédéral.

## La CSN fourbit ses armes contre Charest

PRESSE CANADIENNE

La CSN vient de déposer en Cour supérieure une autre contestation d'une loi du gouvernement Charest, s'attaquant cette fois à la loi qui force les fusions d'accréditations syndicales dans les établissements de santé.

Cette arme supplémentaire fait partie de l'arsenal que la CSN déploie contre le gouvernement Charest.

La CSN s'affaire présentement à élaborer son nouveau plan d'action contre le gouvernement. Différentes avenues ont été débattues par les quelque 600 délégués réunis hier, en conseil confédéral.

Parmi elles, l'opportunité de déclencher une grève générale, dans un contexte et une forme qui restent à être déterminés, chemine toujours. Le débat est lancé et le prochain conseil confédéral, en mars, abordera plus directement la question.

La tenue d'une «Journée nationale d'avertissement» au gouvernement Charest est également au menu, le 19 mars. En entrevue, la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, n'a pu dire si cette journée aura l'ampleur de la «Journée nationale de perturbation» du 11 décembre dernier, à laquelle toutes les organisations syndicales avaient participé, mais

elle aura certes une ampleur notable, a-t-elle confié.

Pour contrer la plus controversée de toutes les lois du gouvernement Charest, celle qui a facilité le recours à la sous-traitance en atténuant grandement la portée de l'article 45 du Code du travail, la CSN cherchera à «mieux outiller» ses syndicats qui ne possèdent pas encore de clause de protection contre la sous-traitance.

Actuellement, à la CSN, 40 % des conventions collectives ne contiennent pas de clauses de protection contre la sous-traitance. Et, pour celles qui en contiennent, la portée n'est pas toujours aussi large.

Le 22 janvier dernier, la CSN a déposé d'autres contestations juridiques des lois adoptées à la vapeur, en décembre, par le gouvernement Charest. Elle a notamment demandé au tribunal de déclarer invalides les lois 7 et 8 qui empêchent la syndicalisation des responsables de services de garde en milieu familial et qui empêchent la syndicalisation des ressources intermédiaires en santé (des personnes qui gardent à domicile des aînés en perte d'autonomie, en lien avec un CLSC, par exemple).

La CSN souhaite, éventuellement, contester aussi la loi qui a modifié l'article 45 du Code du travail, mais la démarche à ce sujet n'est pas terminée.

## Maîtrise en Littératures francophones et résonances médiatiques

La maîtrise en Littératures francophones et résonances médiatiques à l'université Concordia vous offre la chance de plonger dans un monde en mouvement, riche et métissé, au sein duquel se côtoient les technologies, les médias, les langues et les littératures.

La maîtrise en Littératures francophones prépare les étudiants aux professions de l'écrit, à la recherche universitaire et au doctorat.

Renseignements :

Tél : 514-848-2424, poste 7509

Courriel : etfran@vax2.concordia.ca

http://artsandscience.concordia.ca/francais

UNIVERSITÉ  
Concordia

On vous prépare pour le monde

www.concordia.ca

JEAN-MARC CHAPUT

Politiquement incorrect

7 et 8 mai 2004 / 20h00  
Billet 30,50\$ frais de services en sus

www.jean-marcchaput.com

PGI  
PIERRE GRAVEL  
INTERNATIONAL

Dépêche  
C&M

Cinquième salle  
Place des ArtsBillets en vente au 514 842 2112  
et au www.pda.qc.ca  
Réseau Admission 514 790 1245

## LES ACTUALITÉS

# Les quatre avocats de Rizzuto ont obtenu un délai d'un mois

## Les États-Unis veulent mettre la main au collet du présumé parrain de Montréal

BRIAN MYLES  
LE DEVOIR

Vito Rizzuto s'est adjoint quatre avocats afin de contester la validité constitutionnelle de son extradition vers les États-Unis, où il fait face à trois accusations de meurtres commis au profit d'un gang, la redoutable famille Bonanno.

Le présumé parrain de la mafia italienne à Montréal a brièvement comparu de nouveau en Cour supérieure hier matin. Ses avocats, Loris Cavalière, Louis Belleau, Pierre Morneau et Jean-R. Salois, ont demandé au juge un délai d'un

mois afin de préparer leur cause.

Ces réputés criminalistes ont l'intention d'attaquer la validité de la procédure d'extradition en raison du délai de 22 ans qui s'est écoulé entre la perpétration des crimes reprochés à Vito Rizzuto et sa mise en accusation, le 20 janvier dernier à New York. Les avocats se demandent s'il n'existerait pas un délai de prescription qui permettrait de soustraire leur client à la demande d'extradition de la justice américaine.

La défense compte par ailleurs exiger la remise en liberté provisoire de M. Rizzuto. Bien qu'il soit considéré par les autorités américaines

comme le «membre le plus influent de la famille Bonanno au Canada», M. Rizzuto ne revendique que des condamnations mineures. Domicilié à Montréal depuis sa jeunesse, il n'a pas résisté à son arrestation.

Le tribunal a donné jusqu'au 5 mars à la défense afin qu'elle puisse préparer sa cause.

Vito Rizzuto, 57 ans, est accusé du triple meurtre de trois capitaines déloyaux de la famille Bonanno, survenu le 5 mai 1981. Les trois hommes, Alphonso Indelicato, Philip Giaccone et Dominik Trinchera, avaient été amenés dans un restaurant de Brooklyn sous un faux pré-

texte, où ils s'étaient fait cribler de balles. Un délateur a indiqué que Rizzuto avait personnellement appuyé sur la détente. Salvatore Vitale a non seulement été un témoin direct de la tuerie, il y a participé.

Vito Rizzuto a été arrêté en même temps que 27 membres et associés de la famille Bonanno à New York. Dix-huit personnes, y compris Rizzuto, sont accusées de 15 meurtres ou tentatives de meurtre. Des accusations de gangstérisme, complot pour meurtre, extorsion, jeu illégal et prêt usuraire ont également été portées contre des membres présumés du clan Bonanno.

# La FTQ veut rentrer à la PdA par les portes de côté

BRIAN MYLES  
LE DEVOIR

L'Alliance internationale des employés de scène et de théâtre (AIEST-FTQ) n'entend pas lâcher prise sur la Place des Arts (PdA). Remerciés la semaine dernière par la société d'État, voilà que les techniciens déposent des demandes d'accréditation syndicale pour représenter les travailleurs des compagnies résidentes, a appris *Le Devoir*.

Ces demandes visent les techniciens de scène à l'emploi de l'Orchestre symphonique de Montréal, de la Compagnie Jean-Duceppe et de l'Opéra de Montréal.

L'AIEST n'a pas perdu de temps avant d'organiser sa riposte. Les demandes d'accréditation ont été formulées le 30 janvier, soit le lendemain de la parution d'un jugement de la Cour suprême du Canada qui a autorisé la Place des Arts à se départir des services des membres de l'Alliance.

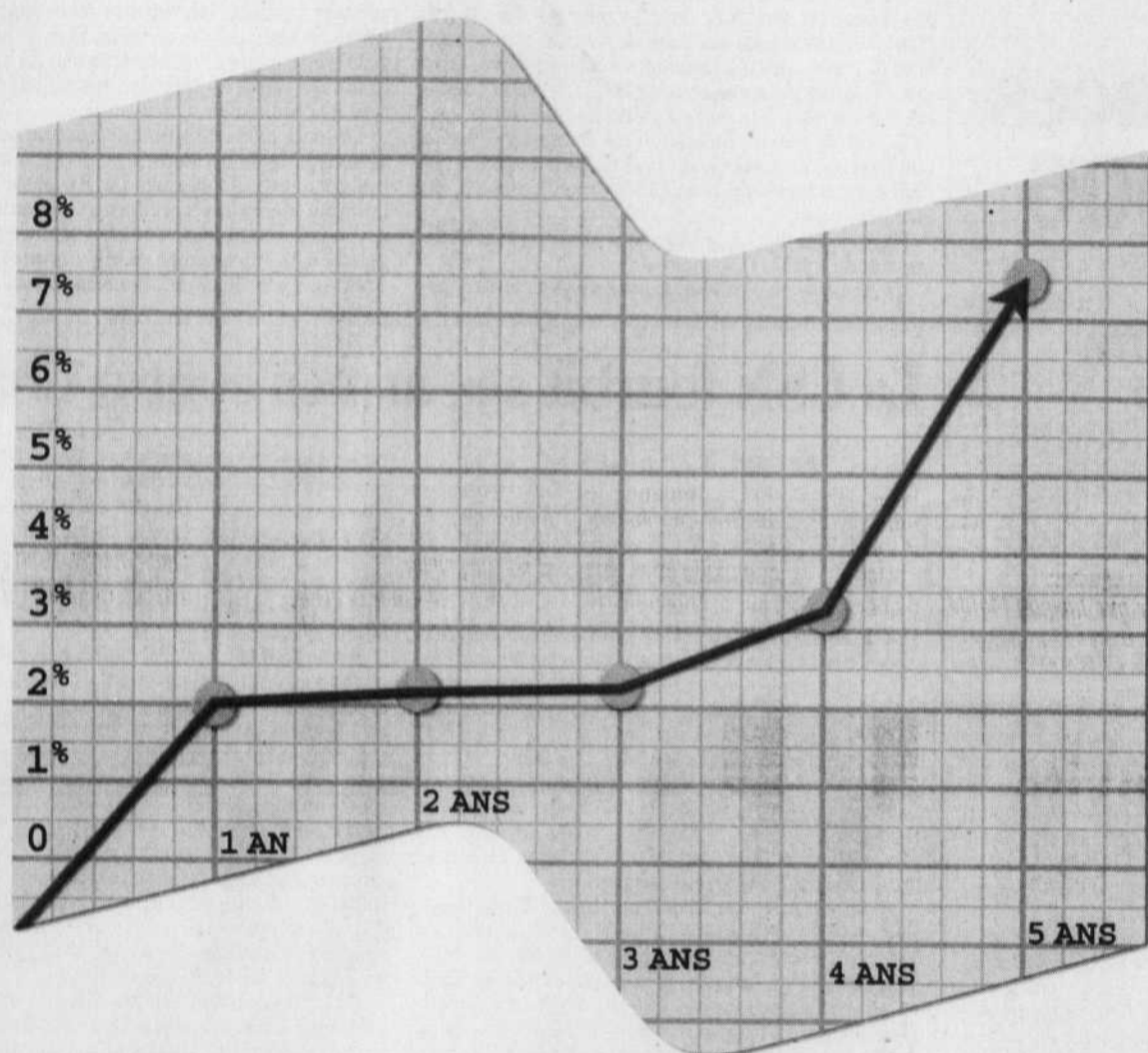
En conformité avec ce jugement, la PdA a annoncé le 2 février qu'elle n'offrirait plus les services de techniciens à ses compagnies résidentes. Chaque locataire est maintenant responsable de l'embauche de ses techniciens. Chaque locataire devra gérer seul le dossier de l'AIEST.

Le syndicat a déjà obtenu une accréditation pour les Grands Ballets canadiens, en vertu d'un accord conclu durant le conflit de travail. L'Opéra de Montréal utilise aussi des techniciens de l'AIEST, mais sur une base temporaire. La Compagnie Jean-Duceppe et l'Orchestre symphonique embauchent pour leur part leurs propres techniciens.

La Commission des relations de travail devrait entendre la requête en accréditation en mars. Bertrand Turgeon, représentant syndical de l'Alliance, envisage une nouvelle bataille juridique afin de déterminer si les compagnies résidentes de la PdA peuvent être considérées comme des employeurs au sens des lois du travail.

REER

CPG Évolutaux



## SÛR ET CERTAIN

TAUX PROGRESSIF GARANTI ANNÉE APRÈS ANNÉE

Taux garanti de

**7,5%**\*

la 5<sup>e</sup> année

Mettez toutes les chances de votre côté

Avec le certificat de placement garanti Évolutaux de la Banque Nationale, vous faites d'une pierre deux coups :

- Taux d'intérêt progressif
- Capital garanti

Offert en termes de 3 et 5 ans

Pour plus d'information :

1 888 TELNAT-1 [www.bnc.ca](http://www.bnc.ca)

**BANQUE NATIONALE**

LA PREMIÈRE BANQUE AU QUÉBEC

# Troubles de l'alimentation : les gènes passent à table

LOUISE MAUDE  
RIOUX SOUCY  
LE DEVOIR

On sait maintenant que l'anorexie et la boulimie sont de véritables pathologies qui, dans les cas extrêmes, commandent une hospitalisation et peuvent entraîner la mort. Ce qu'on sait moins, c'est que, chez certaines personnes, la génétique a un rôle à jouer dans le déclenchement des troubles alimentaires.

Les docteurs Howard Steiger et Ridha Joober, de l'hôpital Douglas, un centre affilié à l'université McGill et à l'Organisation mondiale de la santé (OMS), profitent de la vitrine offerte par la Semaine nationale de sensibilisation aux troubles de l'alimentation — qui se termine aujourd'hui — pour présenter les résultats de leurs plus récents travaux sur l'incidence génétique dans l'émergence de la boulimie.

Bien que les chercheurs ne minimisent en rien les méfaits de la pression socioculturelle dans les troubles de l'alimentation, ils ont observé que les personnes atteintes de boulimie présentent un portrait génétique distinctif. «Les troubles alimentaires mettent clairement en évidence comment des problèmes d'adaptation, par exemple commencer un régime, peuvent être reliés à des interactions entre l'environnement et les gènes d'un individu», explique le Dr Steiger, psychologue et directeur du programme des troubles de l'alimentation (PTA) de l'hôpital Douglas.

**Haro sur la sérotonine**

Sachant que certains systèmes neurobiologiques influencent non seulement l'humeur, mais aussi l'appétit, les deux chercheurs ont donc concentré leurs énergies sur les gènes qui contrôlent certains aspects du système sérotoninergique. «Ce qui émerge de plus en plus, confie le Dr Steiger, c'est que l'environnement et la pression de faire un régime peuvent allumer une vulnérabilité génétique latente.»

Les deux chercheurs ont remarqué que la sérotonine, un neurotransmetteur qui intervient dans la régulation du sommeil et de l'humeur, et qui est aussi à l'origine du sentiment de satiété, joue un rôle important dans la boulimie. «Si on réduit trop l'activité sérotoninergique dans le cerveau, on ne peut alors plus s'arrêter de manger», confirme le psychologue. Des données importantes colligées par le duo montrent que les gens

qui souffrent de boulimie présentent des dérèglements sérotoninergiques.

Ainsi, un taux de sérotonine élevé est généralement associé à l'anxiété et à la compulsivité, qui sont des caractéristiques typiques de l'anorexie. Un faible taux de sérotonine est plutôt rattaché à l'impulsivité et à la dérégularisation qui caractérisent la boulimie. Un régime de trois semaines, même modéré, diminuera considérablement l'activité sérotoninergique dans le cerveau, un effet plus important chez les femmes que chez les hommes. Cette baisse, qui occasionne une plus grande faim, peut alors conduire à la boulimie.

**Vulnérabilité génétique**

Ces observations ont mené les deux hommes à distinguer deux types de boulimiques. «Le premier groupe représente les femmes sujettes à la boulimie en raison d'une irrégularisation inhérente à des problèmes sérotoninergiques. Le second serait le résultat d'un strict abus de régimes minceur», explique le Dr Steiger. Le premier groupe se distingue par des symptômes plus graves. «Chez les boulimiques porteurs d'un gène reconnu pour synthétiser plus difficilement certaines protéines qui interviennent dans le système sérotoninergique, on remarque une plus grande impulsivité, des problèmes affectifs, des dépressions.»

Cette dualité cache toutefois de multiples variantes. D'autant plus qu'il n'y a pas qu'un seul gène impliqué dans la boulimie, mais plusieurs, et que ce sont leurs variations qui peuvent déclencher la maladie. «Il y a toute une série de gènes qui contrôlent certaines fonctions dans le système sérotoninergique du cerveau. Nous en étudions une série. Selon le gène présent, on remarque des caractéristiques un peu différentes», confirme le psychologue, qui rappelle qu'il faut un déclencheur pour que le gène s'exprime.

Ces tableaux génétiques différents commandant peut-être des traitements différents, c'est de ce côté que les deux chercheurs ont l'intention de poursuivre leurs recherches. Préconisant déjà une approche individualisée, l'équipe de l'hôpital Douglas — qui est composée de médecins, de psychiatres, de psychologues, de travailleurs sociaux, de diététiciens, d'ergothérapeutes et d'infirmières — pourra ainsi affiner encore davantage son intervention basée avant tout sur la régularisation de l'alimentation.

Les enseignants et cadres scolaires savent exactement où aller pour trouver du matériel pédagogique, un fournisseur d'équipement, une ressource ou une bonne idée de sortie scolaire.

Mais votre entreprise sait-elle comment les rejoindre du premier coup ?

Si vous tenez vraiment à la clientèle des établissements scolaires, faites ce qu'il faut!

**Répertoire des ressources scolaires**  
2004-2005



Réservez dès maintenant votre espace au Répertoire des ressources scolaires

(514) 277-4544 # 239

[www.lepointadm.com](http://www.lepointadm.com)

\*En date du 26 janvier 2004, les taux évolutifs pour l'Évolutaux 5 ans non rachetable sont de 2% (1<sup>re</sup> année), 2,15% (2<sup>e</sup> année), 2,25% (3<sup>e</sup> année), 3,25% (4<sup>e</sup> année) et 7,5% (5<sup>e</sup> année), soit un taux moyen de 3,409% pour toute la durée du terme. Les taux peuvent changer sans préavis. À chaque date anniversaire de l'émission du placement, les intérêts sont calculés selon ce taux moyen; ils se composent alors annuellement. Les intérêts sont payables à l'échéance.

## • LES ACTUALITÉS •

## Hydro-Québec peut éviter la filière thermique en misant sur l'interconnexion

LOUIS-GILLES  
FRANCŒUR  
LE DEVOIR

Les chercheurs de l'Institut de recherche en électricité (IREQ) d'Hydro-Québec estiment que la capacité des interconnexions actuelles avec les provinces et États voisins ainsi qu'avec les grands réseaux privés du Québec est amplement suffisante pour combler un éventuel «déficit» énergétique entre 2007 et 2010, une solution temporaire, moins coûteuse et moins néfaste pour l'environnement que la construction de la centrale thermique du Suroît.

L'étude publiée hier par le Syndicat professionnel des scientifiques de l'IREQ (SPSI) a été rendue publique hier deux heures avant l'annonce du report du projet du Suroît jusqu'à son examen par la Régie de l'énergie. Ses conclusions rejoignent celles du BAPE et du ministère de l'Environnement, lequel affirmait le 8 décembre dernier, dans le rapport d'analyse derrière l'approbation du Suroît, que le fameux déficit appréhendé par Hydro n'avait pas été démontré. De toute façon, ajoutait ce rapport, la capacité des interconnexions avec les réseaux voisins permet de répondre aux besoins temporaires qui ont justifié le projet thermique.

«L'importation d'électricité, en complément avec l'utilisation de nos réservoirs hydroélectriques, s'avère une option financièrement intéressante afin de combler les besoins en énergie du Québec», explique le président du SPSI, Jean-Marc Pelletier. Alors que les producteurs extérieurs au Québec disposent de capacités de production largement inutilisées à certaines périodes de la journée ou à certaines périodes de l'année, Hydro-Québec serait en mesure de se procurer l'électricité à bon prix et de combler le déficit temporaire appréhendé au lieu d'y répondre par une centrale qui polluerait pendant 30 ans.

Selon le SPSI, les interconnexions permettent d'importer plus

de 4000 MW des réseaux voisins. Hydro soutient que sa capacité d'importation ne dépasse pas les 3325 MW. La différence entre ces deux évaluations est d'environ 700 MW, soit assez près de la puissance installée du Suroît. Le SPSI ajoute que 1200 MW sont aussi disponibles au Québec grâce aux interconnexions avec les réseaux de production d'Alcan et de Brascan, qui ont des barrages au Lac-Saint-Jean et sur la Lièvre. Ceci porterait la possibilité des achats possibles à 5152 MW, en sus des 38 000 MW produits par Hydro-Québec et les chutes Churchill.

Au plus fort de la récente vague de froid, la consommation interne a atteint 39 000 MW, ce qui laisserait une marge de sécurité de 2000 à 4000 MW, si on se réfère aux chiffres publiés par les chercheurs.

Au sommet de la même vague de froid, Hydro-Québec affirmait que sa capacité réelle d'importations des provinces et États voisins ne dépassait pas les 1600 MW. Le Nouveau-Brunswick et l'Ontario étaient aussi gelés que le Québec et gardaient tous leurs mégawatts, affirmait-on au Devoir. La ligne Nicolet-Radisson-Des Cantons ne pouvait pas fournir plus que la production de la Baie-James, soutenait la société d'État, parce que le poste de Radisson était occupé à transformer les mégawatts de ces barrages pour la métropole.

«Faux», affirme le président du SPSI, Jean-Marc Pelletier, car lorsque l'électricité de la Baie-James est transformée à Nicolet (courant continu en courant alternatif) au profit de Montréal, le poste Des Cantons est totalement isolé de celui de Nicolet. Il peut donc importer à pleine puissance des États-Unis, soit plus de 1600 MW selon les documents officiels d'Hydro-Québec. Le problème, dit M. Pelletier, c'est que les Américains — que nous alimentons à raison de 2000 MW par jour, soir et matin — refuseraient de nous vendre des mégawatts à d'autres moments, de crainte notamment de déstabiliser leur réseau.

## Sept secondes plus tard... mais toujours avec Don Cherry

Tandis qu'à Ottawa, on s'offusque des propos du controversé analyste de hockey, CBC s'inspire de l'incident Janet Jackson pour éviter de choquer une partie de son public

SYLVAIN LAROCQUE  
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le gouvernement fédéral ne veut pas demander le congédiement de Don Cherry, le controversé commentateur de hockey de la CBC, ce qui n'empêche toutefois pas des ministres comme Denis Coderre de condamner fermement ses propos sur les francophones.

Le diffuseur public a annoncé vendredi qu'il entendait désormais diffuser la chronique de M. Cherry, «Coach's Corner», avec un délai de sept secondes, afin de pouvoir éventuellement censurer ses écarts de langage. CBC s'est aussi dissocié des propos de M. Cherry.

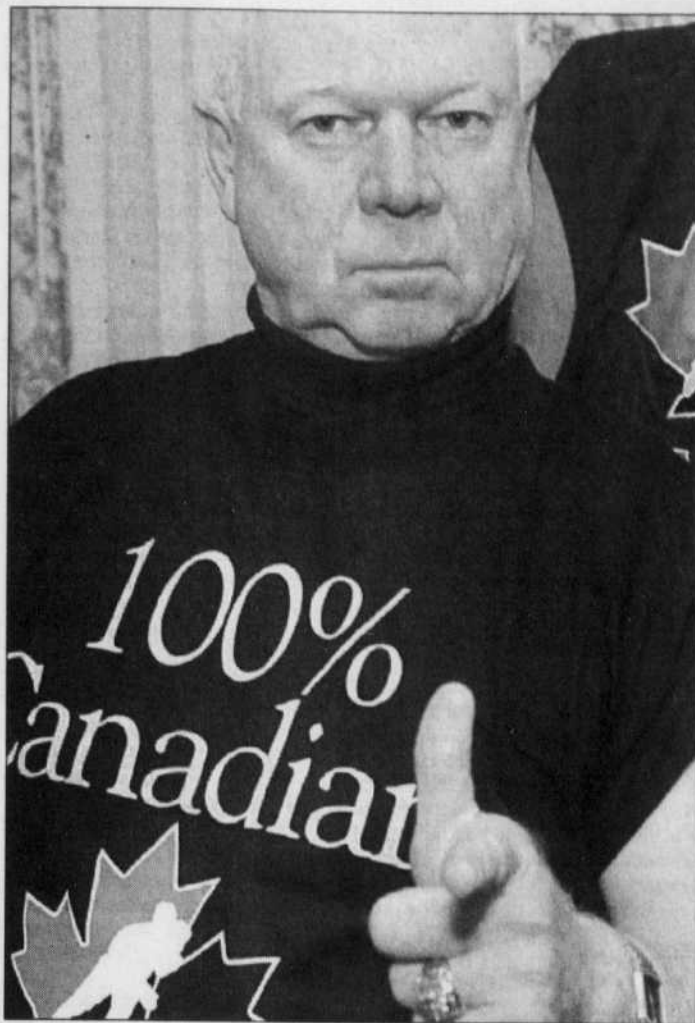
Tôt cette semaine, les organisateurs des Oscars annonçaient une décision semblable à la suite du dévoilement du sein de la chanteuse Janet Jackson au Super Bowl.

«Je trouve que Don Cherry va beaucoup trop loin», a lancé le ministre responsable de la Francophonie à sa sortie de la Chambre des communes hier.

«Sa manière caricaturale me touche profondément, a-t-il ajouté. Je trouve ça abject et puis, moi, je suis blessé. Il faut arrêter de continuellement entrer dans ce genre de stéréotypes.»

M. Coderre a déclaré qu'il en avait «ras le bol» des «sottises» proférées par l'animateur de la chronique télévisée Coach's Corner, le 24 janvier à Toronto. M. Cherry avait alors soutenu que la plupart des infractions pour bâton élevé dans la Ligue nationale de hockey étaient commises par des joueurs qui portent la visière, qui seraient «en majorité des Européens et des francophones». En décembre, il avait prétendu que le problème de drogue dans le hockey junior se limitait au Québec.

«Est-ce parce que Jacques Plante s'est fait casser le nez et qu'il a inventé le masque de gardien de but



CHRIS GARDNER, ARCHIVES AP

Don Cherry suscite l'admiration au Canada anglais et le mépris au Québec.

que c'est pour autant un «wimp» [une mauviette]?, a demandé le ministre. Je veux dire, un moment donné, il faut arrêter.»

Dans un communiqué émis plus d'une semaine après l'incident, le vice-président principal de CBC Television, Harold Redekopp, a re-

connu hier que M. Cherry avait «outrepassé de façon inacceptable les limites de son rôle en émettant des opinions personnelles inappropriées et irrépréhensibles.»

«CBC Television se dissocie complètement des propos de M. Cherry et les réfute catégoriquement, a af-

firmé M. Redekopp. Des propos de cette nature ne pourront être répétés, ni tolérés, à l'avenir.»

Dans le communiqué, CBC laisse entendre que Don Cherry s'en est «toujours» tenu à son rôle d'«analyste du hockey». Cela fait pourtant des années que Don Cherry suscite la controverse. Quoi qu'il en soit, il se serait engagé à ne plus exprimer «de propos de cette nature à l'avenir.»

Plus tôt cette semaine, la commissaire aux langues officielles, Dyane Adam, a ouvert une enquête sur l'affaire.

Aux Communes, le Bloc québécois n'a pas manqué de soulever la question hier.

«Le ministre responsable des langues officielles [Pierre Pettigrew] ne croit-il pas qu'il devrait s'assurer auprès des dirigeants de la CBC que le controversé analyste soit suspendu, au moins pendant la durée de l'enquête [de Mme Adam]?, a réclamé le député bloquiste Benoît Sauvageau.

C'est la ministre d'État au Multiculturalisme, Jean Augustine, qui s'est levée pour répondre. Elle s'est réfugiée derrière le fait que la CBC est une institution gouvernementale indépendante et qu'elle est responsable de la gestion de ses ressources humaines. Quant à M. Pettigrew, il s'est contenté de dire que «la minorité linguistique [aura] toujours [le] gouvernement de son côté pour se faire respecter.»

Mais Denis Coderre est allé un peu plus loin. «C'est un problème dont la CBC devrait s'occuper», a-t-il estimé, prenant toutefois bien soin de préciser que «c'est à la CBC de prendre ses décisions, pas à moi.»

«Comme citoyen, puis comme Canadien français et comme Québécois, eh bien, à force d'entendre Don Cherry, il va falloir penser à autre chose que de simplement changer de poste, a-t-il martelé. Mais ce n'est pas à moi de le faire.»

## La sœur de James Gabriel invite les siens à montrer leur courage

ALEC CASTONGUAY  
LE DEVOIR

Dans une lettre publiée aujourd'hui dans la page Idées du Devoir, la sœur du chef de Kanesatake, James Gabriel, invite les habitants de la réserve «à ne pas rester figés par la peur» et à «témoigner» de la situation qui divise Kanesatake en deux clans bien distincts.

Wanda Gabriel a donc pris la plume pour montrer qu'il ne sert à rien de se replier sur soi-même. Mme Gabriel, qui a vu la maison de son frère incendiée par des résidents hostiles aux décisions prises par James Gabriel dans le but d'éliminer le crime organisé, estime «qu'il faut sortir du climat de peur et se tenir ensemble contre la vie criminelle» qui règne à Kanesatake.

«Il y a eu une réunion la semaine passée et beaucoup de gens ne sont pas venus», a-t-elle confié lors d'un entretien avec Le Devoir. «Les gens sont craintifs. L'ambiance est tendue. C'est très tranquille, comme

un silence inconfortable. Il n'y a aucun dialogue dans la communauté, les deux clans sont séparés et ne se parlent pas. Certains veulent faire semblant de rien, mais ce n'est pas ce qu'il faut faire.»

Elle veut que justice soit faite et que les responsables de l'incendie qui ont ravagé la maison de son frère soient punis. «Ils doivent subir les conséquences de leurs gestes. Mais je suis inquiète du déroulement de la situation. L'investigation est lente. Ça fait un mois, et toujours rien. Si ce n'était pas arrivé à Kanesatake mais ailleurs au Québec, ça prendrait moins de temps. Pourtant, on a vu le vidéo avec les gens dessus. Je ne comprends pas cette lenteur.»

Wanda Gabriel soutient qu'il y a une énorme influence extérieure sur la criminalité dans la réserve. «Pour la drogue, pensez-vous vraiment que les quelques personnes qui vivent à Kanesatake sont les clients? Ce n'est pas pour nous, c'est pour l'extérieur. Beaucoup de gens manipulent les clans

à l'intérieur, ici. C'est la base de beaucoup de problèmes.»

Malgré tout, elle reste «optimiste que les choses vont s'arranger. Il le faut, ne serait-ce que pour les enfants traumatisés par tout ça.»

Rappelons que la crise a éclaté début janvier lorsque la minorité au conseil de bande a appris l'existence d'une entente secrète entre le solliciteur général et James Gabriel, une entente qui a entraîné le déploiement d'une soixantaine de policiers autochtones appelés en renfort par le grand chef afin de déloger le chef de police Tracy Cross et de relancer la lutte contre le crime organisé. Une trentaine d'individus avaient assiégé le poste de police, séquestrant les Peacekeepers pendant deux jours avant que le ministre Chagnon n'intervienne pour résoudre la crise de façon pacifique.



### Collège André-Grasset

**Journée portes ouvertes**  
Mardi 10 février 2004  
de 16 h à 21 h - visite et information -  
Sur présentation de vos bulletins de 4<sup>e</sup> secondaire du Ministère et de 5<sup>e</sup> secondaire (deux premières étapes), votre dossier sera évalué sur place, et ce, gratuitement. Vous pourrez vous inscrire le soir même.



1001, boul. Cremazie Est  
Montréal (Québec) H2M 1M8  
Téléphone : (514) 384-4298  
Télécopieur : (514) 384-7421  
Courriel : inform@grasset.qc.ca  
Site Internet : www.grasset.qc.ca

**Programmes préuniversitaires**

**Session d'accueil et d'intégration**

Sciences de la nature  
Sciences de la santé et de la vie  
Sciences pures et appliquées  
**DEC Plus en Sciences de la nature**  
Sciences de la santé et de la vie  
Sciences pures et appliquées  
**Sciences humaines**  
Le monde des affaires et l'administration  
Connaissance de soi : l'individu et la société  
L'international : le monde contemporain  
**Arts et Lettres**  
Cinéma et communication  
**Sciences, lettres et arts**

### Nouveau !

BACCALAURÉAT EN COMMUNICATION, POLITIQUE ET SOCIÉTÉ

Information : [www.bcps.uqam.ca](http://www.bcps.uqam.ca)

BACCALAURÉAT EN RELATIONS INTERNATIONALES ET DROIT INTERNATIONAL


Information : [www.bridi.uqam.ca](http://www.bridi.uqam.ca)

Date limite : 1<sup>er</sup> mars 2004

Admission : (514) 987-3132

Faculté de science politique et de droit  
[www.fspd.uqam.ca](http://www.fspd.uqam.ca)

**UQAM**  
Prenez position



## LES PRIX DU QUÉBEC

### INVITATION À PROPOSER DES CANDIDATURES

La période de présentation des candidatures en vue de désigner les lauréats et les lauréats des Prix du Québec 2004 est présentement ouverte.

Les Prix du Québec représentent la plus haute distinction accordée par le gouvernement du Québec à des personnes qui ont contribué de façon exceptionnelle à l'essor de la société québécoise par l'excellence de leurs réalisations dans les domaines culturel et scientifique. Il s'agit des prix suivants :

**Prix culturels**

- le prix Athanase-David pour la littérature;
- le prix Paul-Émile-Borduas pour les arts visuels, les métiers d'art, l'architecture et le design;
- le prix Denise-Pelletier pour les arts d'interprétation;
- le prix Albert-Tessier pour le cinéma;
- le prix Gérard-Morisset pour le patrimoine;
- le prix Georges-Émile-Lapalme pour la qualité de la langue française parlée et écrite.

**Prix scientifiques**

- le prix Léon-Gérin pour les sciences humaines;
- le prix Marie-Victorin pour les sciences pures et appliquées, à l'exception du domaine biomédical;
- le prix Wilder-Penfield pour la recherche biomédicale;
- le prix Armand-Frappier pour la création ou le développement d'institutions de recherche, ou pour l'administration et la promotion de la recherche;
- le prix Lionel-Boulet pour la recherche-développement en milieu industriel.

**DOSSIERS DE CANDIDATURE**

Les personnes ou les organismes intéressés à présenter une candidature peuvent se procurer la brochure publiée à cet effet en s'adressant à l'un ou l'autre secrétariat des Prix du Québec.

**Prix culturels**

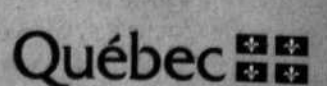
Monsieur Claude Janelle  
Secrétaire des Prix du Québec dans le domaine culturel  
Ministère de la Culture et des Communications  
225, Grande Allée Est, 2-8  
Québec (Québec) G1R 5G5  
Téléphone (418) 380-2363, poste 7220

Site Web : [www.prixduquebec.gouv.qc.ca](http://www.prixduquebec.gouv.qc.ca)

**Prix scientifiques**

Madame Lyson Paquette  
Secrétaire des Prix du Québec dans le domaine scientifique  
Ministère du Développement économique et régional  
1150, chemin Saint-Louis, 1<sup>er</sup> étage  
Sillery (Québec) G1S 4Y9  
Téléphone (418) 646-0980

Les dossiers de candidature doivent parvenir au secrétariat dont relève le prix au plus tard le 16 avril 2004 à 16 h.



Mise en candidature 2004



## LE MONDE

Dans la foulée des aveux du D<sup>r</sup> Khan

## Un coin de voile se lève sur un «supermarché» du nucléaire

LOUIS CHARBONNEAU  
REUTERS

Vienne — Le «supermarché» illicite du nucléaire révélé par la confession publique du père de la bombe atomique pakistanaise Abdul Qadeer Khan, s'étendait dans le monde entier et était géré par des intermédiaires très habiles pour dissimuler leurs activités, ont indiqué des diplomates hier.

Les ramifications du réseau, au dire même du directeur de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Mohamed el-Baradei, ne commencent qu'aujourd'hui à apparaître avec quelque netteté.

Au moins six individus, dont les gouvernements respectifs ne connaissent pas les activités, ont aidé le D<sup>r</sup> Khan à vendre des secrets à la Libye et à l'Iran.

Tripoli a annoncé publiquement au monde entier, en décembre, qu'il avait développé un programme d'armement nucléaire clandestin.

Quant à l'Iran, il a reconnu à l'autorité auprès des inspecteurs de l'AIEA avoir procédé secrètement pendant des années à un programme d'enrichissement d'uranium, mais à objectif purement civil.

Les diplomates notent au passage que le réseau était très lucratif et que Khan et ses complices se sont constitués de véritables fortunes.

Selon les diplomates en poste à Vienne, la liste des pays dont les intermédiaires étaient originaires et où ils tentaient d'obtenir du matériel technologique s'allonge jour après jour.

Elle comprend l'Allemagne, les Pays-Bas, la Belgique, l'Afrique du Sud, le Japon, les Émirats arabes unis, la Malaisie, les États-Unis, la Russie, la Chine et le Pakistan.

«D'autres pays vont rejoindre cette liste», a déclaré un diplomate. Les intermédiaires agissaient dans de nombreux pays pour tenter de se procurer de la technologie à double usage, civil et militaire, qui aurait pu sembler inoffensive à première vue, a-t-il ajouté.

Le quotidien allemand *Süddeutsche Zeitung* a écrit cette semaine que trois Allemands avaient joué le rôle d'intermédiaires. L'un d'eux est un homme d'affaires et ingénieur qui s'est installé il y a

quelques années en Suisse et qui est soupçonné d'avoir aidé l'Irak, la Libye et l'Iran.

Un autre membre du réseau, qui aurait joué un rôle central dans l'identification de Khan comme responsable de premier plan de ce marché noir du nucléaire, était un homme d'affaires sri-lankais opérant de Dubaï.

Les 40 pays du Club de Londres (Nuclear Suppliers Group), qui fixent des limites strictes à la vente de matériel nucléaire, ont élaboré des règles contraignantes pour obtenir des licences d'exportation de matériel nucléaire, mais les intermédiaires étaient parvenus à s'en procurer en emmêlant à dessein les identités des destinataires présumés.

Pour le directeur de l'AIEA, Khan n'était que la «partie émergée de l'iceberg». Mais il se pourrait aussi qu'il ait été le «chef d'orchestre» des agissements des

agents du réseau. «Quelqu'un avait un plan et supervisait tout cela», a déclaré un diplomate.

Pour éviter toute question gênante, les intermédiaires se procuraient des pièces de technologie en provenance de nombreux pays. Par exemple, une usine malaysienne pensait fournir de l'équipement gazier et pétrolier mais ses pièces ont servi à une centrifugeuse à destination de la Libye.

Avec l'aide de sociétés-écrans et d'un argumentaire parfaitement crédible, les membres du réseau parvenaient si bien à leurs fins qu'ils ont permis à l'Iran de se constituer un programme opérationnel d'enrichissement de l'uranium sans que l'AIEA ni les services de renseignement occidentaux n'y voient goutte. Pour Washington, ce programme iranien dissimule des visées militaires, ce que Téhéran dément.

Les diplomates de Vienne estiment fort probable que d'autres pays aient été des clients de Khan et que toute l'histoire reste encore à découvrir.

Les États-Unis laissent entendre depuis longtemps que la Syrie s'intéresse aux armes nucléaires.

Selon un haut responsable israélien de la Défense, Israël s'attendait aussi à ce que l'Arabie Saoudite apparaisse sur la liste, ce qui n'a pas été le cas.

cause des autorités militaires chargées de l'arsenal pakistanais.

Dans le même temps, il a affirmé que le Pakistan poursuivait son programme nucléaire sans contrôle de l'ONU et de l'AIEA. Le Pakistan est «un pays souverain» qui n'acceptera «aucune enquête indépendante, ni supervision des Nations unies», a-t-il souligné.

Si le Pakistan est membre de l'AIEA, il n'est pas signataire du traité de non-prolifération nucléaire (TNP) et n'est donc pas obligé d'accepter les inspections des experts chargés des contrôles dans le monde. Mais, selon un diplomate accrédité auprès de l'AIEA à Vienne, il convient d'examiner si Islamabad n'est pas tenu de coopérer avec l'agence pour des transferts à d'autres pays, comme l'Iran.



Abdul Qadeer Khan

## Les Gonaïves sont aux mains d'un groupe de rebelles

DOMINIQUE LEVANTI  
AGENCE FRANCE-PRESSE

Port-au-Prince — Les Gonaïves, quatrième ville d'Haïti, est depuis jeudi aux mains d'un groupe d'opposants armés au président haïtien Jean-Bertrand Aristide, qui a décidé d'y envoyer des renforts policiers pour y rétablir l'ordre.

Hier, les rebelles du Front de résistance révolutionnaire de l'Artibonite, qui réclame la démission de M. Aristide, circulaient très armés en motos-taxis et en voitures dans les rues de la ville, au lendemain de la prise d'assaut de son commissariat central, selon des médias locaux.

L'attaque a fait 11 morts et une vingtaine de blessés, selon le responsable de la Croix-Rouge des Gonaïves, Raoul Elysée. Parmi ces 11 morts figurent cinq policiers anti-terroristes, deux membres du Front et quatre habitants de la ville, a-t-il précisé.

Les rebelles sont vêtus de tenues camouflées et dotés de casquettes de style américain, ou

d'uniformes de la police régulière, de l'administration pénitentiaire ou d'unis anti-terroristes de la police, saisis jeudi dans le commissariat.

Les rebelles ont aussi vidé jeudi la prison voisine de ses détenus et mis à sac les bureaux du délégué du gouvernement (équivalent d'un préfet), Billy Racine. Les Haïtiens du centre-ville ont fui en masse lors de l'attaque.

La ville, située dans le nord-ouest du pays, à 170 km au nord de Port-au-Prince, compte 200 000 habitants.

«Ce sont des actions terroristes et la police va intervenir pour rétablir l'ordre et protéger la population», a déclaré hier le secrétaire d'Etat haïtien à la Communication, Mario Dupuy. Les terroristes doivent être neutralisés. Les auteurs de ces actes appartiennent au bras armé de l'opposition.

Cette situation d'opposition armée «s'est déjà présentée au Plateau central [est du pays] et le gouverne-

ment avait réagi en conséquence», a souligné Mario Dupuy.

En 2002-03, le gouvernement avait envoyé dans cette région des unités spéciales de la police après des attaques contre des bâtiments administratifs, des cantonnements de la police et ses véhicules, qui avaient fait une vingtaine de morts parmi les membres des forces de l'ordre et des partisans du pouvoir.

Hier, les rebelles ont indiqué attendre de pied ferme tout retour des policiers aux Gonaïves, secoués depuis le 23 septembre par des violences sporadiques qui ont fait au total 53 morts et 119 blessés.

Selon un journaliste local joint par l'AFP, les cadavres de trois policiers se trouvaient encore dans la journée à l'intérieur des ruines calcinées du commissariat.

Le cadavre d'un autre policier se trouvait à l'extérieur du bâtiment. L'un des cinq policiers ayant trouvé

la mort lors de l'attaque s'est suicidé à l'aide d'un poignard pour ne pas tomber vivant entre les mains du Front, selon des témoignages concordants d'habitants.

Des habitants tentaient hier de récupérer des pièces des véhicules de policiers détruits par le feu.

Le Front avait annoncé jeudi qu'il s'efforcerait de «libérer plusieurs autres villes de la région». Selon des médias, il a incendié les commissariats des bourgades voisines d'Ennery et de Gros Morne. Celui de la localité de l'Estère a été abandonné jeudi par les policiers.

Hier, les rebelles ont continué d'attaquer aux Gonaïves des bastions de partisans du président haïtien, brûlant plusieurs maisons.

Les accès d'un pont à la sortie nord des Gonaïves, sur un axe routier qui relie Port-au-Prince à la ville du Cap-Haïtien, ont été scellés avec des barres de fer. Les communications routières sont coupées avec la partie nord du pays où le carburant n'arrive plus et où l'électricité est sévèrement rationnée.

Les rebelles  
comptent  
«libérer»  
d'autres  
villes

## La guerre des narcos déchire le Mexique

DAVID BORNSTEIN  
LIBÉRATION

Mexico — La guerre des «narcos» déchire le Mexique. Au cours du seul mois de janvier, quelque 70 assassinats ont été attribués aux règlements de comptes entre puissants gangs de trafiquants de drogue. «Une re-composition entre les sept cartels de la drogue est en cours, explique le procureur général de la République, Rafael Macedo. Ces derniers sont à la recherche de nouveaux leaders dans les zones laissées vacantes par les meurtres ou les arrestations. Il y a aussi les tentatives d'agrandir leurs territoires.»

Pour bon nombre d'experts, ces meurtres sont un signe d'impuissance des institutions mexicaines face aux cartels. Aux yeux de l'ancien responsable de la Cour suprême, Juventino Castro: «Personne ne peut désormais douter que l'État est dépassé par le crime organisé.»

Les efforts entrepris par le gouvernement Fox, au pouvoir depuis trois ans, sont pourtant spectaculaires: 50 chefs de clans emprisonnés ou éliminés, 24 000 personnes liées au trafic arrêtées. Reste une réalité tenace: le poids écrasant du

narcotrafic dans l'économie mexicaine. «Les chiffres que l'on entend le plus souvent vont de 60 à 300 milliards de dollars, soit jusqu'à un tiers du PIB mexicain», rapporte un spécialiste de la question au *New York Times*.

Les crimes de janvier démontrent en outre, s'il était encore nécessaire de le faire, la profonde connivence de la pègre et de la police mexicaine. Le mois dernier, 13 policiers dont un commandant sont interrogés après la confession d'un tueur à gages. Celui-ci, impliqué dans le meurtre de 12 personnes à Ciudad Juárez, avait déclaré agir sous les ordres conjoints du «cartel de Juárez» et d'un officier de police. Le cas n'est pas exceptionnel: à Juárez, ville tristement célèbre pour ses centaines d'assassinats impunis de femmes, 300 flics ripous furent limogés ces deux dernières années.

## Clan mafieux

Il y a quelques jours, un autre fait divers défraya la chronique de la corruption quotidienne. Sur une voie rapide des alentours de Mexico, la BMW blindée de deux policiers appartenant à l'AFI, l'élite de la corporation mexicaine, et d'un capitaine de l'armée est mi-

traillée de plusieurs rafales d'AK47. Les autorités mexicaines révèlent alors que les trois fonctionnaires abattus dans l'attentat appartenaient à un clan mafieux. Ils assuraient également la garde rapprochée d'un grand patron du narcotrafic kidnappé quelques jours auparavant. «La situation est très sérieuse», estime José Luis Santiago Vasconcelos, le procureur chargé de la lutte contre le crime organisé. Elle témoigne de l'extrême corruption de ceux qui doivent faire respecter la loi.» L'universitaire Jorge Chabat, lui, évoque des risques de «colombianisation» du pays, faisant référence à la possibilité d'entrisme de la mafia dans toutes les sphères de la classe politique mexicaine.

D'autres spécialistes évoquent depuis plusieurs années l'existence d'un «narco-Etat» au Mexique. Dans ce pays, les témoignages et les enquêtes journalistiques concernant maires, gouverneurs, généraux, juges, ministres ou présidents de la République liés aux narcos sont monnaie courante. Quelques exemples d'emprisonnement semblent démontrer que ces récits sont — au moins en partie — fondés.

Selon l'agence antidrogue américaine, la DEA, le Mexique

est devenu la grande plateforme d'exportation de stupéfiants d'Amérique latine. Alors que les années 80 sont marquées par la domination des Colombiens, leur pouvoir s'affaiblit dans les années 90, à la suite de la destruction du cartel de Medellín et de l'élimination de son chef, Pablo Escobar. Le Mexique prend alors du poids: il devient le lieu de passage de 70 % de la cocaïne produite en Amérique du Sud, mais aussi le premier producteur de marijuana du monde et un important fabricant d'héroïne et de drogues synthétiques.

## Louanges de la DEA

Dans un récent rapport, la DEA, qui collabore étroitement avec les autorités judiciaires mexicaines, loue le travail accompli par Vicente Fox et son administration. Elle conclut pourtant, en soulignant en termes diplomatiques la gravité de la situation: «Les organisations de trafiquants demeurent puissantes. Elles possèdent des ressources financières abondantes et sont adeptes de la corruption et de l'intimidation des fonctionnaires. Il s'agit de problèmes institutionnels sérieux... Les défis que le Mexique doit encore relever ont de quoi décourager.»

## L'AIEA fait enquête malgré les réticences du Pakistan

Vienne (AFP) — L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a annoncé hier qu'elle poursuivait, malgré les réticences d'Islamabad, son enquête sur les trafics nucléaires clandestins qu'avait conduits le «père de la bombe pakistanaise». «Nous sommes extrêmement intéressés par ce marché noir parce qu'il a des implications pour notre capacité à terminer notre travail en Iran et en Libye», a déclaré le porte-parole de cette agence de l'ONU, Mark Gwozdecky.

Le président pakistanais Pervez Musharraf a «pardonné» jeudi au scientifique pakistanais Abdul Qadeer Khan pour sa responsabilité dans les transferts illicites de technologie nucléaire. M. Musharraf a également écarté toute mise en

cause des autorités militaires chargées de l'arsenal pakistanais.

Dans le même temps, il a affirmé que le Pakistan poursuivait son programme nucléaire sans contrôle de l'ONU et de l'AIEA. Le Pakistan est «un pays souverain» qui n'acceptera «aucune enquête indépendante, ni supervision des Nations unies», a-t-il souligné.

Si le Pakistan est membre de l'AIEA, il n'est pas signataire du traité de non-prolifération nucléaire (TNP) et n'est donc pas obligé d'accepter les inspections des experts chargés des contrôles dans le monde. Mais, selon un diplomate accrédité auprès de l'AIEA à Vienne, il convient d'examiner si Islamabad n'est pas tenu de coopérer avec l'agence pour des transferts à d'autres pays, comme l'Iran.

## Patrimoine facilite votre bonheur

Durant tout le mois de février, bénéficiez d'une facilité de paiement allant jusqu'à 24 mois,\* à l'achat de tout mobilier non soldé. La Maison assumera les frais.

\*Conditionnel à l'approbation de crédit.

MAISON DE MEUBLES  
**Patrimoine**  
3932 Autoroute Laval Ouest (coin Curé-Labelle)  
Laval (Qc) H7T 2P7 450.687.6867

## Violent séisme en Papouasie

Jakarta (Reuters) — Un séisme d'une magnitude de 6,9 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a fait hier matin au moins 23 morts et plus de 100 blessés dans la province indonésienne de Papouasie (anciennement connu sous le nom d'Irian Jaya), ont rapporté les autorités indonésiennes.

Des dégâts ont été signalés. Un immeuble, des maisons et des routes de la province la plus orientale de l'archipel indonésien ont subi des dommages, a dit un responsable indonésien. Il a précisé que 11 répliques avaient été enregistrées dans la zone touchée, à 3000 kilomètres à l'est de la capitale indonésienne, Jakarta.

A Nabire, ville de 26 000 habitants sur la côte nord de la province et située à sept kilomètres de l'épicentre, l'hôpital lui-même a été gravement endommagé.

Selon l'institut géologique américain, le séisme a atteint la magnitude de 6,8 et a été ressenti à 4h5, heure de Jakarta, soit 21h5 GMT jeudi.

## « Ici, j'ai le goût d'étudier! »

Le dimanche 8 février 2004 c'est journée PORTES OUVERTES à l'École de musique Vincent-d'Indy de 13h30 à 16h30

Saviez-vous que l'École de musique Vincent-d'Indy offre un vaste choix de programmes du collégial qui s'adressent autant aux futurs musiciens qu'à ceux qui désirent une bonne formation en musique tout en se dirigeant vers d'autres champs de spécialisation?

## Nos programmes

## D.E.C. en musique

- Programme Musique
- Programme Musique / Langues
- Programme Musique / Mathématiques

## Programmes jumelés

- Musique / Arts et Lettres (Vincent-d'Indy)
- Musique / Sciences de la nature (Vincent-d'Indy / Jean-de-Brébeuf)
- Musique / Sciences humaines (Vincent-d'Indy / Jean-de-Brébeuf)

## D.E.C. en Arts et Lettres

- Programme Arts et Lettres (profil culture musicale)



ÉCOLE DE MUSIQUE

**Vincent-d'Indy**

au rythme de ma passion

ÉDOUARD  
MONTPÉTT628, Chemin de la Côte Ste-Catherine, Outremont (Québec) H2V 2C5  
Téléphone: 514.735.5261 Télécopieur: 514.735.5266 — Courriel: admission@emvi.qc.ca — Site Web: emvi.qc.ca

# • COOPÉRATION INTERNATIONALE •

Forum social mondial

## L'Inde politique a démontré son hostilité à tout sommet initié par la gauche internationale

L'extrême gauche a appelé au boycottage du forum, qualifié de «cheval de Troie de l'impérialisme»

Pour une première fois cette année, le Forum social mondial (FSM) a quitté son nid douillet brésilien pour déménager ses pénates au cœur d'une Inde emblématique des ratés du système économique, des tensions religieuses et des inégalités sociales. Malgré sa grande affluence — plus de 100 000 personnes — le plus grand événement international tenu en Inde à ce jour se sera heurté à l'hostilité des autorités politiques, à l'indifférence des médias locaux et aux critiques acerbes de l'extrême gauche. L'an prochain, le forum devrait rentrer au bercail. Les organisateurs sauront-ils tenir compte de la leçon indienne?

ÉRIC MARTIN

### Trahison des élites

Le slogan du Forum social mondial (FSM) maintient qu'un «autre monde est possible». À Porto Alegre, ville où se pratique la gestion participative des budgets, l'affirmation pouvait frapper l'imaginaire. À Mumbai, cependant, la réalité contraste avec le credo altermondialiste. Bien que les exportations du pays aient pratiquement doublé, l'Inde est toujours le domicile du tiers des pauvres du monde.

Sur une population totale de un milliard d'habitants, plus de 600 millions d'Indiens habitent les régions rurales sous-développées, sans avoir accès aux soins de santé, à l'éducation et aux infrastructures de base. En ville, des familles entières vivent dans des bidonvilles construits à proximité des axes de transport, en bordure des chemins de fer et même sur les terre-pleins qui séparent les voies d'autoroute, aux prises avec des problèmes de chômage et d'alcoolisme. Le revenu national brut par habitant est de 460 \$US par an, et 260 millions de personnes (26 % de la population) vivent avec moins de 1 \$US par jour.

Le docteur Amir Khadir, qui représentait l'Union des forces progressistes au Forum, était consterné: «Ici à Bombay, tout ce que l'on voit, tout ce que je lis et j'entends, sont autant de réquisitoires contre la trahison des élites de ce pays. Le système qui produit tant de misère crasse, toute la laideur humaine qui suinte de la souffrance quotidienne de ces millions de gens, sont une ignominie. La misère d'une nation qui a pourtant tout pour s'en sortir. C'est une insulte à la conscience humaine. C'est tout simplement trop. Un chaos d'une telle ampleur qu'il faut le voir pour le croire.»

Malgré quelques assouplissements, la société indienne fonctionne toujours selon ce système de catégories sociales hiérarchisées que sont les castes. Cette tradition demeure forte, au même titre que la pratique de l'hindouisme, ravivée ces dernières années par des mouvements extrémistes hindous et antimusulmans proches du gouvernement actuel du Bharatiya Janata Party (BJP).

Tous sont plutôt hostiles à la tenue du FSM, qu'ils perçoivent comme une menace à l'unité indienne et à la tradition hindoue.



Des militants antimondialisation déploient une bannière pendant une manifestation au Forum social mondial de Mumbai.

Un des nouveaux thèmes du forum, spécifique à la société indienne, n'aura pas manqué de susciter leur hostilité: la remise en question des castes sociales et la défense des droits des dalits, les membres des castes opprimées «intouchables», cantonnés à la pauvreté, aux métiers sous-payés et mal vus. Certains sites Web intégristes ont même appelé à la

perturbation du forum, qui s'est malgré tout déroulé sans anicroche, sous bonne surveillance de policiers armés de longs bâtons de bois.

### Tensions et violences

Les prochaines élections, prévues pour mai, pourraient bien voir le vice-premier ministre ultranationaliste L. K. Advani succéder

à la figure charismatique du premier ministre Atal Vihari Vajpayee, plus modéré. Cela ne peut qu'exacerber les tensions et les violences communales qui existent déjà à l'interne entre la majorité hindoue (70 %) et la minorité musulmane (18 %), et à l'externe avec le Pakistan voisin. Plusieurs milliers de musulmans sont morts ces dernières années dans les émeutes qui ont éclaté à la suite de conflits religieux. En 1992, 2000 d'entre eux sont morts après avoir contesté la démolition de la mosquée d'Ayodhya par des intégristes hindous, une dispute qui perdure encore aujourd'hui.

«Ici, les musulmans sont des juifs», explique le directeur général de l'organisme Alternatives, Pierre Beaudet. Ce sont pour la plupart des commerçants et des membres des classes pauvres dalits qui sont des boucs émissaires parfaits. Le discours tenu est un discours de droite, contre les concepts de citoyenneté, d'intégration et de pluralisme qui étaient à la base de la Constitution indienne», s'indigne-t-il. «Il s'agit d'une grande menace à la démocratie indienne et à la laïcité. L'hindouisme s'oppose à toutes les religions monothéistes et certains de ses anciens leaders ont ouvertement avoué leur admiration pour Hitler», renchérit le politologue américain Jason Erb.

Le chroniqueur politique du *Hindustan Times*, le journaliste Vir Sanghvi, estime que l'Inde se trouve dans une impasse: «La stature de Vajpayee nous aveugle quand à la véritable nature du BJP. Retirez-le de l'équation et qu'obtiendrez-vous? Un parti composé de gens qui cautionnent les massacres, réécrivent les manuels d'histoire, cherchent conseil auprès des ascètes religieux [...] Je ne crois pas qu'il soit important de supporter aucun des partis lors de [la prochaine]

élection. Ce qu'il nous faut, c'est un parti qui va au-delà des castes et de la religion, qui se concentre sur la performance, les idées et la stabilité. Je ne crois pas que c'est ce que nous obtiendrons dans cette élection, quel que soit le gouvernement élu. Peu importe qui remporte la victoire, l'Inde perdra.»

### Un forum boycotté

Selon Bernard Cassen, journaliste, directeur général du *Monde diplomatique* et président d'honneur d'Attac-France, l'hostilité gouvernementale envers le FSM n'est pas étrangère à la couverture minimale de l'événement par les médias locaux: «Je suis même surpris qu'il existe une couverture. Après tout, ce Forum social mondial de Bombay se fait dans l'indifférence des autorités et du gouvernement. Les journaux économiques le critiquent et les autres le traitent de façon factuelle et folklorique, comme s'il s'agissait de n'importe quelle exposition. Il n'y a pas de traitement de fond, tout au plus une certaine curiosité», explique-t-il.

Les retombées du FSM sont trop lointaines pour faire le jeu de la presse quotidienne et de son traitement éphémère. Puisque le forum est un espace de discussion plutôt qu'un lieu de décision, il n'a pas le caractère formel et les impacts quantifiables qu'attendent les journalistes. Les plus cyniques observent la situation socioéconomique de l'Inde et trouvent le discours du forum bien utopique. Les plus pragmatiques voudraient voir l'événement produire une déclaration finale concrète et élaborer un plan d'action qui dépasse le simple discours, ce à quoi le FSM s'est toujours refusé.

### L'autre sommet: le Mumbai Resistance 2004

Ce sont à peu de choses près les mêmes critiques qui émanent de l'extrême gauche et de ses factions, qui voudraient voir le forum devenir le lieu de coordination de la mobilisation internationale et de la résistance mondiale au capitalisme. Cette année, le FSM avait son propre sommet parallèle, Mumbai Resistance 2004, au slogan plutôt évocateur: «Smash Capitalism!» Les mouvements qui ont choisi la violence comme moyen d'action, par exemple les guérillas colombiennes, s'y sont retranchés, exclus d'office du FSM par les principes de la charte. Certains ont même appelé au boycott du forum, accusé d'être trop «réformiste», qualifié de «cheval de Troie de l'impérialisme».

Selon le militant indien Jai Sen, auteur du livre *WSF, Challenging Empires*, le forum devrait prêter une oreille attentive à ces critiques, qui ont le mérite de le remettre en question sur la portée réelle de son action: «Le forum demeure un événement ponctuel dans le temps. Or il n'aura réellement de portée que lorsqu'il deviendra plutôt un processus de changement.» La charte du FSM proclame déjà que le forum «devient un processus permanent de recherche et d'élaboration d'options alternatives». Reste à les mettre en pratique, en retenant bien la leçon indienne: au Brésil, le terme «possible» respirait l'espoir, mais à Mumbai, il reprend son sens le plus terre-à-terre: l'incertitude.

Le savoir au service de la solidarité

**FORMATION EN COOPÉRATION INTERNATIONALE**

1. Introduction générale à la coopération internationale
2. Négociation, médiation et transformation des conflits

À MONTRÉAL ET À QUÉBEC

Information et formulaire d'inscription : [www.ceci.ca](http://www.ceci.ca)

Association québécoise des organismes de coopération internationale

**AQOCI**

Les 52 organismes de coopération et de solidarité membres de l'AQOCI travaillent à la construction d'un monde de paix, de justice et de respect des droits humains.

(514) 871-1086

[www.aqoci.qc.ca](http://www.aqoci.qc.ca)

Médecins du Monde est une organisation non gouvernementale de coopération et de solidarité internationale qui, depuis vingt ans, a pour vocation, par l'engagement volontaire et bénévole de professionnels de la santé et d'autres disciplines, d'aider et de soigner les populations les plus vulnérables dans des situations de crise, de guerre, de catastrophe naturelle et d'exclusion, partout dans le monde.

Médecins du Monde est à la recherche, pour ses interventions d'urgence, de développement et de lutte au VIH/sida en Afghanistan, en Haïti, au Vietnam, en République Démocratique du Congo, de :

**COORDONNATEURS(trices) DE PROJET** : coordination des interventions, suivi budgétaire, encadrement du personnel, relations avec les bailleurs de fonds internationaux et les organismes d'aide humanitaire présents dans la région d'intervention.

**MÉDECINS** : soins de santé primaires, supervision clinique, santé maternelle et infantile, prévention, VIH/sida.

**INFIRMIER(ÈRES)** : soins de santé primaires, prévention et éducation de la santé, obstétrique.

**SAGES-FEMMES** : amélioration des services obstétricaux d'urgence en milieu hospitalier, formation des accoucheuses traditionnelles.

**EXIGENCES PARTICULIÈRES** : Bilingue, avoir une excellente condition physique, une grande capacité d'adaptation à des conditions de vie difficile et posséder des habiletés à travailler en équipe et à développer des contacts avec la population locale. Expérience préalable exigée pour le poste de coordonnateur(trice), un atout pour les autres.

**CONDITIONS DE TRAVAIL ET DURÉE DU CONTRAT** : En conformité avec la politique de Médecins du Monde (statut de volontaire). Durée des contrats : de 6 à 12 mois.

Les personnes intéressées doivent soumettre leur curriculum vitae, accompagné d'une lettre précisant les raisons motivant leur candidature et les interventions ciblées, avant le 28 février 2004, à : Médecins du Monde, 338, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H2X 1E6 ou à : [recrutement@medecinsdumonde.ca](mailto:recrutement@medecinsdumonde.ca)

[www.medecinsdumonde.ca](http://www.medecinsdumonde.ca)

Oxfam Québec

Des Actions concrètes pour changer le monde :

→ Faire un don  
→ consommer des produits équitables  
→ devenir un consommateur

oui! j'aide Oxfam-Québec à bâtir un monde de travail équitable!

Mascale Montpetit

1-877-937-1614

2330, rue Notre-Dame Ouest bur.200, Montréal Qc H3J 2Y2

[www.oxfam.qc.ca](http://www.oxfam.qc.ca)

**Immersion linguistique et culturelle à Mexico**

Du 13 au 27 mars

Cours d'espagnol à l'université du YMCA de Mexico et visites guidées du musée d'anthropologie, du centre-ville et des pyramides de Teotihuacan incluses.

Venez visiter la ville des grands peintres tels que Frida Kalho, Diego Rivera et vivre une expérience inoubliable!!!

Soirées d'information au YMCA Centre-ville

Lundi 9 février, local 609  
Jeudi 26 février, local 630 à 18 h

YMCA

849-8393

poste 786

1440 rue Stanley, 6<sup>e</sup> étage

## • COOPÉRATION INTERNATIONALE •

Le CECI en Uttaranchal

# Les laissés-pour-compte de l'«India Shining»

Un projet de coopération lancé aux pieds de l'Himalaya est mis en péril par une volonté d'«indépendance» de l'État central

En prévision des élections du printemps prochain, le Bharatiya Janata Party (BJP), au pouvoir en Inde, s'est lancé dans une campagne publicitaire qui glorifie l'Inde comme la nouvelle puissance économique de l'Asie. «India Shining», lancée à toute volée les télédiffuseurs, les politiciens et les économistes: l'Inde brille de mille feux et tous en bénéficieront, tôt ou tard. Mais dans les régions rurales pauvres et reculées, c'est plutôt le gouvernement et les services sociaux qui brillent par leur absence. Le gouvernement indien peut-il encore battre encore longtemps le tambour de la victoire alors que les deux tiers de sa population ne profitent aucunement des réformes actuelles?

ÉRIC MARTIN

Depuis octobre dernier, l'Inde a restreint à cinq le nombre de pays dont elle continuera de recevoir l'aide financière directe et n'accepte plus d'aide bilatérale de gouvernement à gouvernement de pays comme le Canada. La ministre canadienne de la Coopération internationale, Susan Whelan, a tenu à féliciter l'Inde «de vouloir prendre en charge de façon plus active le problème de la pauvreté sur son territoire, et d'être en mesure de le faire». Pourtant, il n'y a rien dans l'attitude qu'a eue jusqu'ici le gouvernement envers les provinces reculées qui laisse présager qu'il prendra les moyens appropriés pour y remédier.

En effet, les avancées technologiques informatiques de Bangalore — la Silicon Valley indienne — et la croissance des exportations, auxquelles le gouvernement accorde de la priorité, ne changent rien aux conditions de vie minimales concrètes pour les 60 % à 70 % de la population qui habitent les régions rurales. À preuve, le suicide de 450 paysans, à la fin des années 1990, dans les États d'Andhra Pradesh et de Karnataka, incapables de se procurer les produits agricoles nécessaires et démolis par les réformes économiques.

«Il n'y a pas eu d'amélioration marquée depuis 1998 au niveau du chômage rural et des infrastructures de base dans les villages comme l'électricité, les routes, l'éducation et les soins de santé. On peut dire que la production agricole a augmenté, mais c'est principalement parce que l'an passé était une année de séche-

resse aiguë. En termes de productivité agricole, il n'y a eu aucun changement significatif depuis des années», explique au journal indien *Mid Day* Kamal Cheno, sociologue et membre du comité organisateur du Forum social mondial.

### Isolement des communautés de montagne

Au nord de l'Inde, nichés près de l'Himalaya, plusieurs petits villages isolés sont enfermés dans une logique de survivance et ignorés des autorités. L'Uttaranchal est un tout nouvel État créé par la scission de l'Uttar Pradesh afin de mieux répondre aux besoins spécifiques des communautés des montagnes, éloignées de l'ancienne capitale.

Or, selon le représentant du Centre canadien d'études et de coopération internationale (CECI) en Inde, Norman MacIsaac, la situation ne s'est guère améliorée: «L'État a été créé pour les gens, mais ils ont encore mis la capitale à l'autre extrémité, elle est aussi loin que la capitale de l'ancien État. Cette région est encore isolée. Qu'est-ce qu'on y gagne? Les gens se sentent laissés de côté.»

Le CECI a choisi l'Uttaranchal pour implanter son projet de développement économique communautaire (CBED). Cent quarante-sept villages participent aujourd'hui aux programmes d'éducation économique, aux groupes d'épargne et aux coopératives agroforestières qui se spécialisent dans la production de produits hors saison et de plantes médicinales et aromatiques.

Le projet cherche à organiser la production agricole sur une base coopérative, à alléger la charge de travail des femmes et à sensibiliser les communautés à l'importance de la planification, qu'elle soit agricole, financière ou familiale. «La coopérative consiste à mettre le pouvoir entre les mains des producteurs», résume Norman MacIsaac. «Face au changement concret, les gens commencent à changer leur vision de ce que sont leurs droits et leur pouvoir en tant que communauté. Parce qu'ils en font l'expérience maintenant.»

### Pour 50 sous par jour

Dans le petit hameau de Lohakote, les femmes marchent plus de trois heures par jour sur des sentiers rocailleux en montagne afin d'aller chercher du bois pour la cuisson des aliments, et du fourrage pour alimenter les quelques bêtes qui logent dans les étables situées au rez-de-chaussée des maisons et qui fournissent un peu de lait aux familles. Bien qu'elles fassent la majorité du travail, les femmes ne possèdent pas la terre, prérogative qui appartient toujours quasi exclusivement aux hommes.

La mine de magnésite, principale source d'emploi de la région, est aujourd'hui fermée. Alléchés par la perspective d'un coup d'argent rapide, plusieurs des villageois vendent leurs terres à une compagnie qui en extrait la chaux. Ce sont pour la plupart des Népalais, certains âgés d'à peine 12 ans, qui piochent tout le jour au creux des carrières blanches qui enlaidissent le paysage verdoyant. On les paye 15 roupies, à peine 50 sous, pour chaque sac, qui est ensuite revendu 200 roupies (six dollars) pour la transformation.

Le village perd le plus souvent son alimentation électrique en soirée, malgré le froid. L'éducation et les soins de santé sont difficilement accessibles, plusieurs des habitants sont pratiquement illettrés. Puisqu'elle borde les frontières du Cachemire, du Népal et de la Chine, la région est assez fortement militarisée; on y trouve plusieurs casernes et ses routes sont sous le contrôle de l'armée.

Le chômage est élevé et l'alcoolisme est répandu chez les

hommes: «Il y a beaucoup de gens qui ont travaillé dans l'armée. Ils ont pris leur retraite, ils reviennent au village et il n'y a rien. Sauf la bouteille. Il y a beaucoup d'alcoolisme dans la région. Les gens sont découragés, ils ne savent pas comment vivre leur vie après l'armée. Ceux qui n'ont pas été dans l'armée quittent souvent la région parce qu'il n'y a pas d'opportunités ici. Le riz, le blé, ça ne rapporte pas, ce n'est pas rentable. Ils doivent nourrir leur famille, avec un terrain très limité», explique Norman MacIsaac. En définitive, la plupart de ces hommes s'improvisent fermiers et élèvent quelques chèvres.

### L'avenir de la coopération

Les programmes administrés par l'État, et même ceux de la Banque mondiale, n'ont eu ici que des résultats partiels, et les représentants du gouvernement n'y viennent que très rarement. Ce n'est qu'avec l'intervention d'organisations non gouvernementales (ONG) étrangères et de partenaires locaux qui initient les villageois au modèle coopératif que leurs conditions de production et leur niveau de vie s'améliorent concrètement. «Les organisations

locales sont présentes avec eux dans les villages. Nos spécialistes sont ici, on sait ce qui se passe sur le terrain. On connaît tout le monde. Ce n'est pas comme des gens qui viendraient de la capitale pour faire un projet, les organisations locales sont ici pour la vie.»

Ce n'est peut-être pas le cas du CECI. En effet, la nouvelle politique indienne en matière d'aide bilatérale menace le financement du projet CBED, qui pourrait bien devoir trouver d'autres bailleurs de fonds d'ici deux ans puisque rien n'indique actuellement que l'Agence canadienne de développement international (ACDI) renouvellera son engagement en Uttaranchal.

«Pourquoi couper un projet comme CBED?», s'indigne Norman MacIsaac. «On est en train de jouer le jeu des autorités indiennes. C'est une décision politique du gouvernement présent. C'est une façon d'affirmer la fierté nationale. Le gouvernement en place ne veut pas appuyer les ONG parce qu'elles représentent un pouvoir politique, une force contre les extrémistes de droite qui voudraient créer une nation basée sur l'exploitation des idées religieuses. Ils veulent absolument tout faire pour couper les sources de fi-

nancement et miner le travail des ONG. Pourtant, ce sont souvent les seules qui répondent aux besoins des communautés isolées», soupire le chef de projet.

Dans la course au leadership de l'Asie qui se joue entre la Chine et l'Inde, l'empressement du gouvernement indien de présenter à la face du monde l'image d'une «India Shining» s'explique facilement. La rhétorique est bien peaufinée et les indicateurs économiques sont prometteurs. Pourtant, s'il continue de faire abstraction des communautés reculées et de la majorité de la population défavorisée, le BJP pourrait se trouver aux prises avec un décalage embarrassant entre le discours et la réalité que même les meilleures publicités télévisées ne pourront espérer maintenir longtemps.

Éric Martin est le correspondant du Carrefour international de la presse universitaire francophone (CIPUF) au Forum social de Mumbai 2004, invité par la délégation du Centre canadien d'études et de coopération internationale (CECI).



CARE Canada

## Revoir l'aide canadienne au développement

TEXTE ET PHOTO : FRANÇOIS AUDET

Les dernières années ont marqué un renouveau dans le domaine du développement international. Les processus de rédaction des cadres stratégiques de réduction de la pauvreté dans de nombreux pays hautement endettés, associés à la détermination d'atteindre les objectifs de développement du millénaire a orienté la mise en place d'un nouveau partenariat entre les pays donateurs et les pays bénéficiaires de l'aide au développement. Également, depuis septembre 2001, les agendas de politiques étrangères ont été bouleversés, reléguant le commerce au second plan pour la sécurité.

La participation des institutions de la société civile canadienne dans le contexte de l'aide au développement date de la dernière guerre mondiale. Depuis ce conflit, les organisations canadiennes ont pleinement contribué aux multiples facettes de l'aide canadienne à travers l'élaboration des politiques d'aide, la sensibilisation du public et à la réalisation d'activités outre-mer pour appuyer les populations marginalisées. Elles ont participé à améliorer l'efficacité de l'aide canadienne en définissant des méthodologies participatives et décentralisées qui prennent en compte les véritables besoins des bénéficiaires tout en renforçant constamment leur capacité de gestion des ressources allouées aux travaux de développement. Ainsi, les acquis des cinquante dernières années de la société civile canadienne dans les diverses sphères du développement ont permis de promouvoir les valeurs canadiennes et d'obtenir une notoriété sur la scène internationale en influençant les grandes institutions internationales.

Malgré ses acquis, le rôle de la société civile canadienne semble être remis en question et pourrait se traduire par une perte de confiance: on note un désengagement du gouvernement canadien envers les organisations canadiennes et des lacunes importantes dans la réalisation des consultations publiques pour définir les programmes d'aide. Il semble impératif que l'ACDI (Agence canadienne de développement international) redonne aux organisations canadiennes tout l'espace nécessaire qui leur permettrait de reprendre leur place dans l'échiquier international.

Pour leur part, les organisations canadiennes doivent sortir de leur niche traditionnelle et faire évoluer les paradigmes classiques qui ont été au centre des programmes d'aide depuis les 50 dernières années. Ce changement doit se traduire par des actions concrètes pour faciliter les partenariats économiques nord-sud et sud-sud, favoriser des échanges plus équitables et influencer de manière réaliste les initiatives de construction des normes commerciales internationales.

S'il semble convenu que la réduction de la pauvreté passe par de multiples stratégies complémentaires (sociale, environnementale, économique, et humaine), les échanges commerciaux restent indubitablement l'assise de cette coopération internationale et la société civile canadienne a un rôle incontestable à y jouer.

CARE Canada a été créé en 1946, en tant qu'élément d'un réseau international chargé d'apporter un secours d'urgence aux Européens. L'engagement de CARE envers l'aide humanitaire se poursuit aujourd'hui dans plus de 70 pays, et se complète par une vaste gamme de programmes de développement à long terme dans les domaines de la santé, de l'eau potable, des petites entreprises, de l'agriculture, de la protection de l'environnement et de la réhabilitation communautaire. Travaillant en étroite collaboration avec le Gouvernement canadien, les agences des Nations Unies et les autres membres de CARE International, CARE Canada est bien placé pour apporter une aide d'urgence rapide et efficace, tout en satisfaisant aux besoins du développement à long terme.

Pour en savoir plus sur CARE et ses activités : [www.care.ca](http://www.care.ca)



Projet d'agriculture urbaine de CARE à Cuba. Appui aux petits producteurs de lapins. PHOTO FRANÇOIS AUDET



RAJ PATTIDAR REUTERS

Au nord de l'Inde, nichés près de l'Himalaya, plusieurs petits villages isolés sont enfermés dans une logique de survivance et ignorés des autorités.

## Le savoir et l'innovation n'ont pas de frontières ... ... adoptez un autre point de vue !

Explore, LE magazine en ligne sur la recherche au service du développement international. Recevez gratuitement les articles d'Explore en consultant le [www.crdi.ca/explore](http://www.crdi.ca/explore)



Explore, une publication virtuelle du Centre de recherches pour le développement international (CRDI).

CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

IDRC



CRDI

Canada

Semaine du développement international, 1<sup>er</sup> au 7 février 2004



# LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

### BIO

SUITE DE LA PAGE 1

d'acériculteurs qui ont opté pour des pratiques plus proches de l'environnement ont passé de 200 à 350, indique la Fédération des producteurs biologiques du Québec. Et il y a aussi la production de lait ou de bœuf, où les adeptes du conventionnel crient famine faute de recevoir une juste rétribution pour le fruit de leur labeur.

«Ce contexte est sans doute favorable à l'agriculture biologique», résume l'agronome Sonia Gosselin, qui aide les fermes à faire le saut vers le bio dans la région du Centre-du-Québec. «Mais la plupart des gens qui décident de se convertir le font avant tout par conviction. Bien sûr, il y a des primes particulières à ce secteur. Mais il y a aussi d'autres risques liés à des baisses de rendement que les médicaments ou les produits chimiques [formellement interdits dans le bio] ne peuvent pas enrayer.»

Le jeu semble toutefois en valoir la chandelle. À preuve: le club agroenvironnemental spécialisé dans le passage au lait biologique qu'anime Mme Gosselin affiche complet depuis l'an dernier avec ses 25 membres convertis ou en cours de conversion. La conseillère technique peut même se vanter d'avoir quatre fermes sur sa liste d'attente. Un exploit dans une région agricole où les indécrottables de l'agriculture industrielle sont légion.

Une liste d'attente, Gratien Tremblay, lui aussi spécialiste en conversion dans la région du Bas-du-Fleuve, n'en a pas. Mais il ne chôme pas pour autant par les temps qui courent. «Nous avons déjà aidé 16 fermes à passer au biologique, dit-il. 22 vont le faire dans les prochaines années [le passage au bio prend en effet trois ans d'adaptation]. Et les gens se parlent. Quand certains agriculteurs voient que le changement est profitable, ils décident eux aussi de faire le saut.»

Parmi sa clientèle se trouvent des accros de la nature, bien sûr, mais aussi de plus en plus de jeunes agriculteurs qui, au moment de reprendre la ferme familiale (de type conventionnel), choisissent d'emprunter la voie biologique. «Nous avons aussi de vieux exploitants issus du conventionnel qui, après avoir poussé le modèle industriel au bout, reviennent à des pratiques plus saines, ajoute Gratien Tremblay. Surtout quand ils ont perdu beaucoup d'argent dans les médicaments ou les frais vétérinaires nécessaires pour régler les problèmes de santé induits par l'industrialisation des élevages.»

Du côté biologique de l'agriculture, ces factures n'occupent pas beaucoup de lignes dans les livres comptables. Pas plus d'ailleurs que les centaines de dollars à verser pour les produits chimiques qui augmentent la productivité des champs. «En bout de course, pour une ferme laitière de 50 vaches, cela peut représenter une économie de 8000 \$ à 10 000 \$», explique M. Tremblay.

À cela s'ajoute aussi la prime de 8 \$ perçue pour chaque hectolitre de lait bio tiré des pis, l'absence de dépenses pour les hormones qui amènent l'animal à donner son «110 %» et, bien sûr, le plaisir de se servir de la nature sans trop l'exploiter, clament en chœur les spécialistes en mutation agricole. «C'est plus de travail pour moins de rendement, poursuit-il. Mais une exploitation laitière biologique peut, à la fin de l'année, générer un revenu net de 5 % supérieur aux fermes conventionnelles.» Des fermes qui, indiquait l'UPA cette semaine, vivent, comme le reste du secteur agricole, au rythme de la pire crise de leur histoire avec des revenus en chute de 50 %!

La performance a de quoi séduire. Mais il faut y mettre l'effort, soutient toutefois Jocelyne Bernier, productrice de bœuf biologique à Leclercville, dans la région de Lotbinière. «Il y a beaucoup de registres à tenir pour assurer la traçabilité de la viande [un principe défendu depuis des années par la filière biologique avant même qu'il ne devienne populaire dans le reste du secteur agroalimentaire], beaucoup de soins à prodiguer à droite et à gauche pour maintenir son troupeau en santé sans l'aide de médicaments, dit-elle. Et puis, il y a la mise en marché, qu'il est nécessaire de bien développer pour ne pas se retrouver avec la viande sur les bras.»

Ses bovins, moins importants que leurs pendants de l'Ouest — scientifiquement amenés à maturité en des temps records —, n'ont bien entendu pas accès au rayon des supermarchés par l'entremise des réseaux de distribution conventionnels. Et c'est tant mieux. Les steaks, aloyaux (t-bones) et rôtis qu'ils produisent sont en effet vendus directement à la ferme, sans intermédiaire, où à certains restaurateurs et propriétaires de commerces spécialisés. Et avec une valeur de 5,50 \$ le kilo à la sortie de l'abattoir, soit le double du prix versé aux éleveurs de bœufs non biologiques en janvier 2004, selon les chiffres de la Fédération des producteurs de bovins du Québec, présentés jeudi.

«Et ce n'est pas cher, ajoute Jocelyne Bernier. Dans d'autres régions, des éleveurs vendent leur bœuf biologique en carcasse à 6 \$, 7 \$ et parfois 10 \$ le kilo.» De quoi faire rêver les collègues éleveurs non biologiques qui, depuis la crise de la vache folle, aimeraient bien envoyer paître leur cheptel.

«C'est attirant, en effet, souligne Mme Gosselin. Mais le bio ne doit pas être vu comme la recette magique à des problèmes financiers. Pour réussir, c'est comme ailleurs dans la société, il faut être responsable dans ses modes de gestion. Et, dans ce cas en plus, être convaincu. Mais un mauvais gestionnaire dans le conventionnel ne peut pas devenir un bon gestionnaire dans le bio.»

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

### Comment nous joindre?

#### La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

#### Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-5967  
Par courriel [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à distribuer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0888. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

[de construire la centrale], a manifesté une préoccupation très évidente sur l'ensemble du dossier, pas juste la question de sécurité énergétique, a dit M. Charest. Ça va nous permettre de faire le débat dans un contexte où on pourra avoir une vision large, une vision complète. Tout cela est très positif et tout le monde en sort gagnant», a soutenu le premier ministre.

Le gouvernement accorde à la Régie de l'énergie un mandat à trois volets. La Régie doit déterminer quelle est l'augmentation de la capacité de production d'électricité nécessaire pour répondre à la demande d'ici 2010 et assurer la sécurité énergétique du Québec. L'organisme doit évaluer toutes les formes de production possibles en tenant compte de la protection de l'environnement et du développement durable. Enfin, elle doit étudier l'apport des mesures d'efficacité énergétique.

Comme le veut la loi, c'est le ministre de l'Environnement qui a recommandé au gouvernement d'autoriser la construction de la centrale du Suroît, ce qui fut fait par un décret adopté par le conseil des ministres le 17 décembre, en l'absence de M. Mulcair. Ce dernier s'est dit «ravi» de la décision d'hier même si elle invalide sa recommandation. At-on tenu son crayon quand il l'a signée en décembre?

«On a travaillé très fort. On a eu le résultat qu'on voulait», a indiqué M. Mulcair, qui est ainsi sorti de son mutisme qui durait depuis plusieurs semaines. «Il faut dans ces matières-là, en environnement en particulier, que le public ait la conviction d'avoir une information transparente et complète», a-t-il constaté en rétrospective.

Se défendant de succomber à l'improvisation, le premier ministre a présenté la décision de recourir à la Régie de l'énergie comme la conséquence d'un sain exercice de la démocratie. Alors que la déci-

sion de construire la centrale du Suroît a été prise «dans un contexte de sécurité énergétique», la décision d'hier sort donc de cet étroit paramètre pour englober les sources alternatives d'énergie, les économies d'énergie, le développement durable et le respect du protocole de Kyoto.

Du côté de M. Hamad, ardent défenseur du projet de la centrale — il affirmait pas plus tard que jeudi que le gouvernement ne reculerait pas —, la lumière sera venue d'un groupe d'élevés qu'il a rencontré jeudi soir. «Je voyais que les jeunes posaient des questions sur le Suroît», a-t-il relaté. M. Hamad a dit percevoir maintenant que la population ne recevait pas le message. Il est donc «tout à fait d'accord» pour que la Régie de l'énergie «explique davantage» à la population les impératifs de la sécurité énergétique.

Dans les rangs des députés libéraux, la grogne couve au sujet de la centrale du Suroît. Plusieurs députés sont outrés que le conseil des ministres ait pris la décision d'aller de l'avant sans même les consulter. «Le caucus du Parti libéral du Québec et du gouvernement, c'est un caucus qui est fort et qu'on laisse parler. C'est important pour Jean Charest de l'écouter», a dit le président du caucus libéral, Norman MacMillan, qui a pris le blâme pour n'avoir pas appelé de réunion des députés libéraux en temps utile pour qu'ils puissent discuter du dossier. La réunion du caucus d'hier a justement permis aux députés d'échanger sur ce dossier controversé juste avant le Conseil général du Parti libéral qui se déroule en fin de semaine à Québec.

Chez Hydro-Québec, on se dit confiant de pouvoir démontrer à la Régie de l'énergie que la construction de la centrale du Suroît est nécessaire. La société d'État fournira toute l'information que demandera la Régie, y compris le niveau d'eau dans ses réservoirs, une donnée qu'elle considère pourtant comme sensible, a assuré son porte-parole, Elise Proulx.

Du côté des groupes écologistes, c'est avec prudence qu'on se réjouissait de la décision du gouvernement. La manifestation contre la centrale du Suroît qui doit avoir lieu aujourd'hui à Québec à l'occasion du Conseil général des libéraux n'est d'ailleurs pas décommandée. C'est à Montréal, dimanche dernier, que l'opposition à la centrale thermique s'est traduite par la plus importante manifestation de l'histoire du Québec pour un enjeu environnemental, a souligné André Bélisle, porte-parole de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA).

Hier, Greenpeace rendait public un sondage Léger Marketing qui suggérait que les deux tiers des Québécois s'opposaient au projet du Suroît.

Chez les écologistes, on estime qu'il est rassurant qu'un organisme indépendant puisse analyser objectivement les prétentions d'Hydro-Québec. «C'est un grand pas dans la bonne direction», a dit M. Bélisle au cours d'une conférence de presse. Selon lui, il ne fait pas de doute que la Régie de l'énergie conclura que la centrale du Suroît n'est pas nécessaire. «S'il y avait pénurie d'énergie, ce dont je doute énormément, il y a plein d'autres moyens plus rapides, plus efficaces et plus économiques [d'y faire face] que le développement de la filière thermique», a-t-il dit.

Le porte-parole de Greenpeace, Steven Guilbeault, craint que le délai de 60 jours accordé à la Régie de l'énergie pour produire son rapport soit bien court compte tenu de la complexité des enjeux. Même son de cloche du côté du député de Lac-Saint-Jean et porte-parole de l'opposition officielle en matière d'énergie, Stéphan Tremblay. Pour le Parti québécois et pour l'Action démocratique du Québec, le gouvernement doit abandonner le projet. Pour M. Tremblay, le Parti libéral doit aussi respecter sa promesse de tenir un débat public sur la politique énergétique du Québec.

### CHAREST

## MANDAT

**André Caillé, président d'Hydro, Thierry Vandal, président d'Hydro Production et d'Hydro Pétrole et Gaz, André Boulanger, président d'Hydro Distribution, et Michel Gourdeau, vérificateur général d'Hydro-Québec, sont tous d'anciens présidents ou vice-présidents de Gaz Métropolitain**

SUITE DE LA PAGE 1

orienté vers une approbation parce qu'il ne chiffrerait vraiment qu'une option, celle du thermique, le BAPE a au moins soulevé l'incohérence d'ouvrir la porte au Suroît sans une politique affirmée sur Kyoto. Mais il a frileusement évité de qualifier d'inacceptable le fait de combler des besoins temporaires, le déficit 2007-10, avec un équipement de production qui devait polluer pendant 30 ans. Il a aussi évité de juger l'annonce d'une politique publique qui justifie la recherche de dividendes par des investissements dans une filière polluante et dans un marché boulimique, les États-Unis, pays coupable d'un gaspillage énergétique que ses propres citoyens commencent à qualifier de crime contre l'humanité en raison de ses impacts sur le climat planétaire.

On peut aussi se demander quelle est la valeur et la sincérité de l'examen commandé par Québec alors qu'il ne met pas dans la balance, avec le Suroît, le projet de Bécancour, une autre centrale thermique de 500 MW tout aussi dommageable pour le climat et contestable au chapitre du développement durable.

On demande maintenant à la Régie de valider le déficit allégué par Hydro-Québec, d'examiner toutes les options possibles en matière d'économies d'énergie et toutes les options de production plus compatibles avec le développement durable et le protocole de Kyoto. C'est certainement courageux de la part du premier ministre Jean Charest de faire ainsi marche arrière, et il fait preuve de dignité en se rendant au jugement des deux tiers de la population du Québec, opposée au Suroît. Mais l'examen enclenché hier risque fort de déboucher sur une décision favorable de la Régie à l'égard du Suroît. Québec n'aura plus qu'à dire: «s'ils le disent...»

Comment cet organisme, en effet, pourra-t-il examiner objectivement la gestion des pics de la demande sans ouvrir au public le dossier des barrages, qu'elle gère en secret avec Hydro-Québec par décision formelle? Comment la Régie pourra-t-elle proposer de remplacer par des économies d'énergie en trois ans les 6,5 TWh du Suroît après avoir statué l'an dernier que la société d'État ne pouvait pas économiser plus de 0,75 TWh en trois ans? Comment, enfin, la Régie pourra-t-elle, sans renier son propre verdict sur le potentiel éolien à moyen terme (1000 MW autorisés en dix ans), statuer que les producteurs éoliens pourraient fournir en trois ans 800 MW en énergie de base avec des parcs éoliens d'une puissance installée de 1600 MW? Comment la Régie pourra-t-elle décréter que l'éolien peut fournir autant de mégawatts que l'hydroélectricité si on l'accouple à des réservoirs hydrauliques, qui peuvent servir d'accumulateurs, après avoir accepté dans les faits de séparer les deux filières pour affaiblir le potentiel éolien? Comment, enfin, la Régie, à laquelle on demande de définir l'équivalent d'une politique de production énergétique durable, pourra-t-elle y arriver en deux mois après avoir été empêchée de développer son expertise en planification intégrée des ressources par la loi 116?

La Régie va se retrouver «à la pêche» dans ce dossier. Et sans filet. D'un côté, elle

aura les arguments et les dossiers bien chiffrés à l'appui du Suroît. Mais elle sera incapable de leur opposer des calculs aussi solides qui chiffreraient le potentiel de la gestion de la demande en électricité. Elle n'aura pas à sa disposition des évaluations indépendantes sur le potentiel de la biénergie dans les secteurs résidentiel, commercial, industriel et institutionnel. Rien non plus sur le potentiel de réduction des pointes avec des thermostats électroniques programmables ou des interrupteurs de chauffage qu'on pourrait actionner à distance. On puisera-t-elle des données indépendantes sur le potentiel d'interruptibilité dans le secteur industriel, où Hydro-Québec semble intéressée à réduire son potentiel de récupération des mégawatts?

Les groupes environnementaux, qui ont forcé Québec à reculer dans le dossier du Suroît, n'ont pas la capacité de valider en seulement deux mois le dossier des solutions alternatives chiffrées. La Régie de l'énergie prend souvent presque deux mois uniquement pour choisir les intervenants et leur budget! La superficialité de l'exercice qui s'annonce confère dès le départ un avantage insurmontable aux détenteurs de chiffres, d'expertise et d'influence: Hydro-Québec.

La société d'État cherchera aussi à se prémunir contre l'électrochoc que certains lui promettent. Devant l'épaisseur du mur dressé par le public devant le Suroît, la société d'État aura tendance à le contourner plutôt que de le défoncer. Et elle est équipée pour le faire. La cabine de pilotage d'Hydro-Québec est actuellement remplie d'anciens managers de Gaz Métropolitain, qui croient tous à l'émergence de cette filière qui permet aux prix du gaz et de l'électricité de s'épaulez plutôt que de se concurrencer. Un double monopole en liberté a succédé à l'ancien qu'on voulait en principe contrôler par la loi 50.

L'équipe de Gaz Métro greffée chez Hydro est de taille à résister au choc et à décrocher le Suroît en jouant sur le temps: André Caillé, président d'Hydro, Thierry Vandal, président d'Hydro Production et d'Hydro Pétrole et Gaz, André Boulanger, président d'Hydro Distribution, et Michel Gourdeau, vérificateur général d'Hydro-Québec, sont tous d'anciens présidents ou vice-présidents de Gaz Métropolitain. Ils comptent au gouvernement un allié de poids, leur ami et ancien collègue Stéphane Bertrand, aujourd'hui chef de cabinet du premier ministre Charest! M. Bertrand était leur porte-parole à Gaz Métro à titre de vice-président aux communications.

La présidente de la Régie de l'énergie, Lise Lambert, joue la crédibilité de son organisme dans ce dossier, le plus visible de tous ceux qui lui auront été soumis. Il ne lui sera pas facile de nommer un groupe de régisseurs au-dessus de tout soupçon et aussi versés en développement durable qu'en électrons.

Devant toutes ces contraintes et résistances, la logique environnementale et le pouvoir populaire feront-ils les poids? On peut en douter, et ce n'est certainement pas le forum étroit de la Régie qui permettra au Parti libéral de dire qu'il a respecté ses engagements électoraux d'un grand débat public sur l'énergie et d'une mise en échec de la filière thermique.

## SHAWINIGATE

SUITE DE LA PAGE 1

Selon lui, le conseil d'administration de la banque doit évaluer la possibilité de se débarrasser de son actuel président, Michel Vennat, qui a fait des pieds et des mains pour lui nuire. Il suggère également au premier ministre, Paul Martin, de «prendre des mesures pour dépolitiser cette banque. On ne doit pas mélanger la politique et les prêts d'argent. C'est une recette désastreuse», a-t-il commenté hier.

Le Bloc québécois exige la tête de Michel Vennat, un ancien conseiller politique de Pierre E. Trudeau qui a aussi présidé le conseil d'administration du Conseil pour l'unité canadienne. M. Vennat a déposé deux plaintes criminelles contre François Beaudoin sans que le substitut du procureur général y donne suite. Il a talonné les représentants du vérificateur général afin qu'ils enquêtent sur la gestion de la BDC sous Beaudoin, à un point tel qu'ils ne détenaient plus «d'autorité morale et la distance nécessaire» pour compléter leur travail en toute sérénité, estime le juge Denis. C'est enfin M. Vennat qui a orchestré des perquisitions «mesquines» à la maison, au chalet et au bureau de François Beaudoin et à celui de son avocat.

L'ex-p.-d.g. de la Banque de développement nourrit l'impression qu'il a fait l'objet d'une vendetta politique. «La férocité, voire la méchanceté avec laquelle il a été traité [...] lui permettent certainement de penser comme il le fait, tranche le juge Denis. Toute cette affaire laisse une profonde impression d'injustice.»

### Une vendetta politique

L'affaire renvoie à la genèse du «Shawinigate». Jean Chrétien est intervenu à trois reprises auprès de François Beaudoin afin que celui-ci accorde un prêt à l'auberge Grand-Mère, qui était la propriété d'un ami personnel, Yvon Duhaime. Malgré les réticences de M. Beaudoin, l'auberge a reçu, en août 1997, un prêt de 615 000 \$ au lieu des 400 000 \$ demandés. [...] la raison principale, voire la seule raison de l'octroi du prêt, est l'insistance du premier ministre», estime le juge Denis.

Lorsque l'auberge demande un prêt supplémentaire de 200 000 \$ en avril 1999, sa situation n'est guère reluisante. Elle a pris du retard dans ses paiements à la BDC, ses taxes municipales sont impayées et elle fonctionne à perte. M. Beaudoin refuse de corriger un erreur par une autre erreur.

Michel Vennat est président du conseil d'administration de la BDC à l'époque. Dans une conversation avec François Beaudoin, il insiste pour que l'auberge «passe au travers». Vennat niera le tout devant le tribunal, mais le juge Denis n'accorde aucune crédibilité à son témoignage. Il se montre tout aussi incertain à l'égard de Jean Carle, l'ex-directeur des opérations au cabinet de Jean Chrétien, qui a agi comme vice-président aux affaires institutionnelles de la BDC de 1998 à 2001.

De concert avec M. Vennat, Jean Carle mandate la firme d'experts KPMG pour enquêter sur M. Beaudoin, en octobre 1999, à la lumière des révélations de son chauffeur, Michel Bourque. François Beaudoin est alors soupçonné d'avoir utilisé des biens de la

BDC, sa limousine de fonction et ses chauffeurs à des fins personnelles, pour une valeur de 160 000 \$. On lui reproche notamment d'avoir fait le plein de sa voiture personnelle aux frais de la BDC et d'avoir affecté ses chauffeurs à des travaux sur sa maison pendant leurs heures ouvrables.

La suite des événements «laisse une profonde impression d'injustice», déplore le juge Denis. KPMG ne se donne pas la peine de contre-vérifier les allégations de Bourque et d'un deuxième chauffeur, Stéphane Dupuis. Si la firme de juricomptabilité l'avait fait, elle aurait réalisé que Bourque a trafiqué la vérité pour sauver son emploi, que les allégations des chauffeurs «étaient exagérées et non fiables», qu'ils ont probablement trompé eux-mêmes la BDC...

Le juge Denis finit par écarter l'expertise de KPMG, sous prétexte qu'elle ne respecte «aucun des critères de fiabilité, de rigueur scientifique, d'indépendance intellectuelle et éthique».

«La BDC n'a pu démontrer qu'après une carrière exemplaire et éthique, M. Beaudoin serait devenu subitement le fraudeur que la contestation décrit», affirme le juge Denis. [...] la cour retient le témoignage d'un homme sincère, réfléchi, documenté, compétent et intègre», ajoute-t-il.

### Le Bloc aux barricades

En 14 ans de carrière, M<sup>e</sup> Doug Mitchell n'a jamais vu un jugement aussi sévère. «J'espère qu'on va tirer une leçon de cette cause. Et c'est qu'on ne peut pas dépenser des fonds publics pour s'acharner sur un individu d'une intégrité remarquable. Espérons que ça ne se reproduira plus», a déclaré l'avocat de François Beaudoin.

M<sup>e</sup> Mitchell avoue que ce procès l'a troublé. Les autorités gouvernementales et les officiers de la banque ont déployé toutes les ressources de l'État afin de «détruire la carrière et l'intégrité de François Beaudoin», peu importe la véracité des faits.

«Le bureau du premier ministre et ses hommes de main se sont comportés de cette façon-là tout simplement parce qu'un homme leur a résisté. Ils se sont servis de Beaudoin comme un exemple», affirme le leader parlementaire du Bloc québécois, Michel Gauthier.

M. Gauthier trouve dans ce jugement «lapidaire» la confirmation de l'arrogance de l'ex-premier ministre Jean Chrétien et de ses hommes de main. «Ils se sont comportés comme s'ils étaient propriétaires de l'État», estime le député de Roberval.

Selon M. Gauthier, le premier ministre Paul Martin doit maintenant «redonner confiance» aux grands fonctionnaires de l'État et aux dirigeants de société de la Couronne en punissant les responsables de ce gâchis. Pour ce faire, il suggère de faire comparaître Jean Chrétien, Michel Vennat et Jean Carle devant le comité de la procédure et des affaires de la Chambre des communes. L'affaire n'est pas terminée, elle rebondira lundi à Ottawa.

Avec la Presse canadienne